

San Proceso

Institut Interaméricain des Sciences Agricoles
Représentation en Haïti

AGRINTER-AGNIS

IICA
E30
658

Centro Interamericano de Documentación
e Información Agrícola
21 JUN 1980
IICA-CIDIA

X RAPPORT CIRCONSTANCIE CONCERNANT LE PROGRES DES
TRAVAUX DU PLAN GENERAL DE TRAVAIL ACCORDE ENTRE
L'IICA ET L'ODVA

IICA
E30
658

Port-au-Prince, le 2 juin 1980



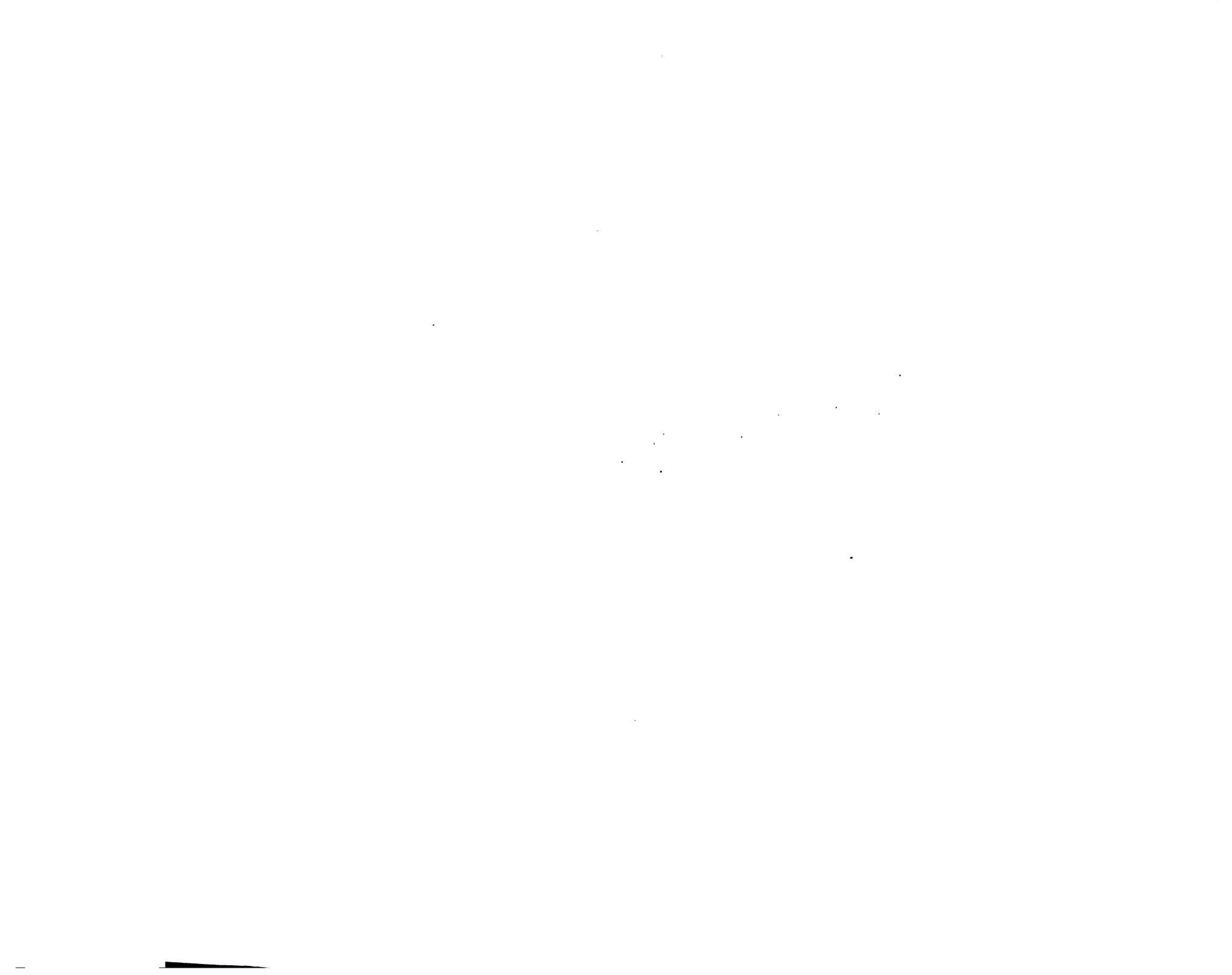
100
137
600

00005249

Institut Interaméricain des Sciences Agricoles
Représentation en Haïti

**RAPPORT CIRCONSTANCIE CONCERNANT LE PROGRES DES
TRAVAUX DU PLAN GENERAL DE TRAVAIL ACCORDE ENTRE
L'IICA ET L'ODVA**

Port-au-Prince, le 2 juin 1980



I. CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES

Dans le but de faciliter la compréhension de la situation actuelle du Projet ODVA/BID et du programme d'Assistance Technique à l'ODVA, il convient de formuler quelques considérations préliminaires relatives à leurs antécédents et à leur nature.

1. Le Gouvernement de la République d'Haiti fit, pendant plusieurs années, les démarches auprès des organismes internationaux en vue d'obtenir une aide financière destinée à promouvoir la réhabilitation du système d'irrigation de l'Artibonite et le Développement de la Vallée.
2. A la fin de 1979, la Banque Interaméricain de Développement signa avec le Gouvernement Haitien le Contrat de Prêt No. 473/SF-HA. La BID s'engagea à apporter US \$5.000.000 et Haiti, US \$9000.000 pour exécuter un Projet de réhabilitation du système d'irrigation et de développement agricole de la Vallée de l'Artibonite (ODVA). Le Projet ODVA/BID fut élaboré sur la base des cinq Sous-Projets suivants :
 - A. Réhabilitation des oeuvres d'infrastructure
 - B. Amélioration des parcelles
 - C. Extension Agricole
 - D. Crédit Agricole Supervisé
 - E. Cadastre Rural

Le contenu des cinq Sous-Projet est détaillé dans l'Annexe B du Contrat de Prêt, dont le texte est transcrit ci-dessous :

ANNEXE B
DESCRIPTION DU PROJET

1. Objectifs et Description du Projet

Le Projet, qui constitue la Première Etape d'un programme dont l'objet est le développement agricole intégré de la Vallée de l'Artibonite, comprend les cinq sous-projets suivants :

a) Ouvrages d'Infrastructure (Sous-Projet A)

L'exécution de ce sous-projet a pour but: (i) la remise en état du réseau existant de canaux primaires, qui comprend 230 Km de canaux d'irrigation et 70 Km de canaux principaux de drainage, afin qu'il puisse fonctionner avec un entretien adéquat; (ii) la remise en état du réseau de chemins intérieurs qui courent parallèlement aux canaux d'irrigation; (iii) la réparation des dégâts mineurs subis par les structures du Projet; (iv) le remplacement des vannes et des rétentions métalliques pour pouvoir contrôler l'écoulement de l'irrigation; (v) la conception et la construction de passages pour piétons en vue de faciliter la traversée des canaux et d'une entrée à chaque secteur d'irrigation pour le passage des véhicules; (vi) la construction, si besoin est, d'embranchement en dessous des chemins pour éviter les débordements; et (vii) la construction des structures de surveillance qui permettent de déterminer les débits de l'alimentation en eau aux différents secteurs du Projet.

b) Aménagement des Terres (Sous-Projet B)

Ce Sous-Projet a pour but de développer quatre noyaux de 900 hectares, dans une zone libre de problèmes de salinité et d'alcalinité, dans le cadre d'étapes qui recouvriront toute la zone dominée



par une rigole et qui représenteront différents secteurs du Projet. Les canaux d'irrigation et de drainage qui seront construits permettront l'approvisionnement en eau à la tête et le captage des eaux de drainage à la sortie de l'unité d'irrigation.

c) Vulgarisation Agricole (Sous-Projet C)

Le Sous-Projet qui sera exécuté sur les terres bénéficiant des ouvrages parcellaires, a pour but de renforcer et d'améliorer le système de vulgarisation agricole existant. Dans chaque noyau de développement, on créera une agence agricole dotée de bureaux et de logements pour les vulgarisateurs.

d) Crédit Agricole Contrôlé (Sous-Projet D)

Ce Sous-Projet fournira un crédit agricole contrôlé uniquement aux agriculteurs résidents dans les noyaux qui bénéficient des ouvrages parcellaires et après que les travaux d'aménagement des terres auront été entrepris dans les secteurs respectifs.

e) Cadastre Rural (Sous-Projet E)

L'exécution de ce Sous-Projet permettra de dresser le cadastre agricole de la Vallée de l'Artibonite sur une superficie d'environ 45.000 hectares. On commencera par dresser le cadastre dans les zones sélectionnées pour le Sous-Projet B et, simultanément, on essayera, encore que sans exactitude, de couvrir toute la région du Projet avec des photographies récentes et un léger travail topographique sur le terrain. Ensuite, on continuera en détail, à raison d'environ 15.000 hectares par an, pour achever en trois ans la région totale.

II. Coût Total du Projet

Le coût total du Projet est évalué à un montant équivalent à U.S. \$5.900.000, répartis comme suit :

(Montants équivalents en millions de U.S. \$)

Prêt de la Banque pour

	Dépenses en devises		Dépenses en	Total	Apport	Total	%
	Directes	Indirectes	Monnaie locale	apporté par la Banque	local		
1. Génie et Administration	<u>680</u>	<u>30</u>	<u>110</u>	<u>820</u>	<u>480</u>	<u>1.300</u>	<u>2</u>
1.1 Génie et supervision	400	-	-	400	80	480	(
1.2 Organisation	280	-	50	330	180	510	(
1.3 Administration	-	30	60	90	220	310	(
2. Coûts Directs	<u>1.850</u>	<u>380</u>	<u>1.260</u>	<u>3.490</u>	<u>250</u>	<u>3.740</u>	<u>6</u>
2.1 Remise en état des canaux et des chemins	-	170	300	470	110	580	(1
2.2 Aménagement des terres	-	140	300	440	60	500	((
2.3 Bureau et constructions	100	70	400	570	80	650	(1
2.4 Machines et pièces de rechange	1.140	-	180	1.320	-	1.320	(2
2.5 Matériel	330	-	40	370	-	370	(
2.6 Véhicules	280	-	40	320	-	320	(
3. Crédit Agricole Contrôle	<u>410</u>	<u>-</u>	<u>140</u>	<u>550</u>	<u>50</u>	<u>600</u>	<u>1</u>
3.1 Facteurs de production	310	-	100	410	50	460	(
3.2 Biens d'équipement	100	-	40	140	-	140	(
4. Coûts	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>-</u>
4.1 Achat de terres et indemnisations	-	-	-	-	100	100	(
5. Coûts financiers	<u>140</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>140</u>	<u>20</u>	<u>16-</u>	<u>-</u>
5.1 Intérêts et commissions	90	-	-	90	20 ^{1/}	110	(
5.2 Fonds d'inspection et de surveillance	50	-	-	50	-	50	(
Total	<u>3.080</u>	<u>410</u>	<u>1.510 ^{2/}</u>	<u>5.000</u>	<u>900</u>	<u>5.900</u>	<u>10</u>
Pourcentage	(52,2)	(8,9)	(25,6)	(84,7)	(15,3)	(100,0)	

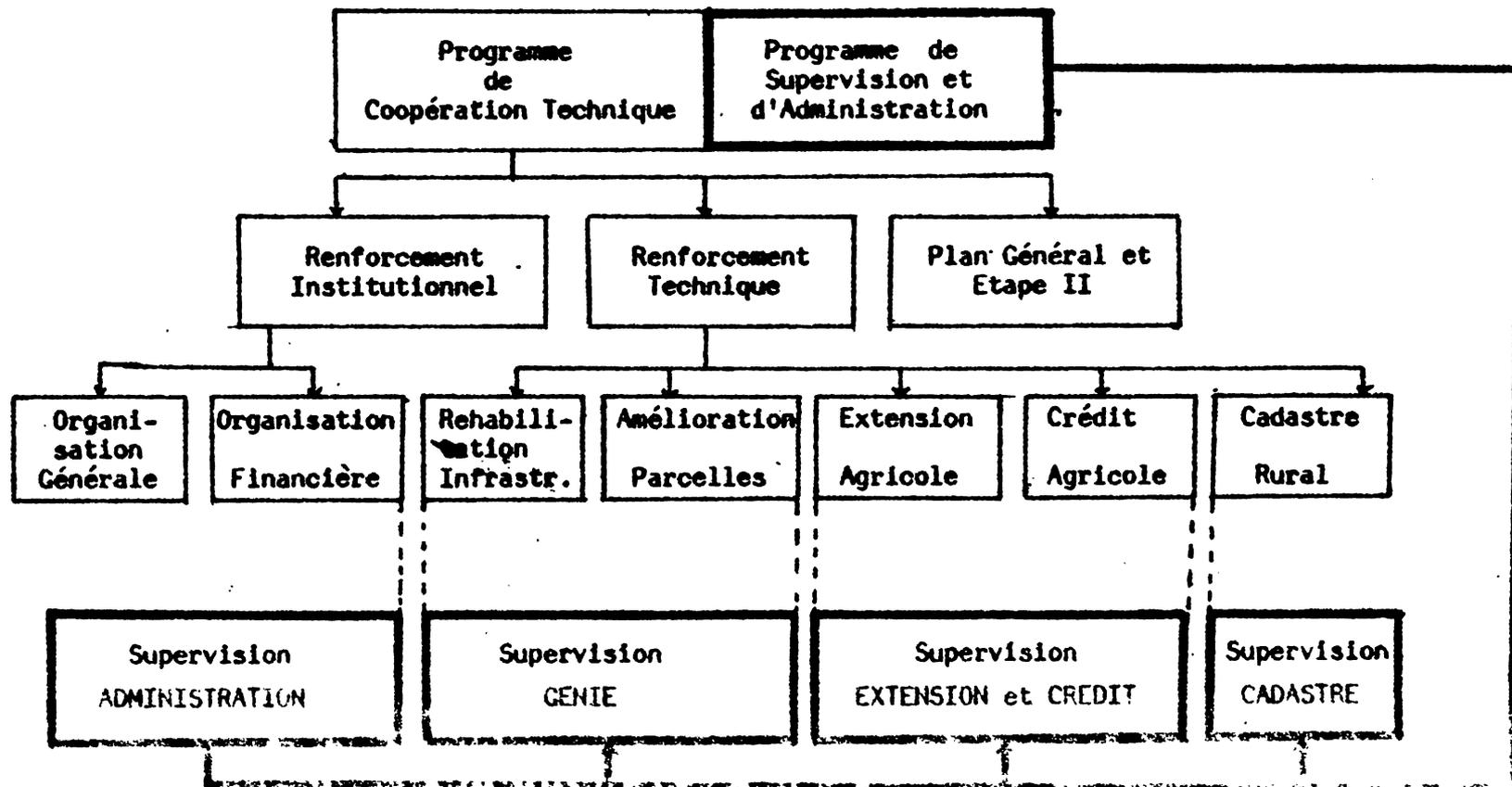
1/ En devises. Ce chiffre correspond à la commission de crédit.

2/ L'équivalent de F.C. \$710.000 sera décaissé en devises pour les dépenses en monnaie locale.

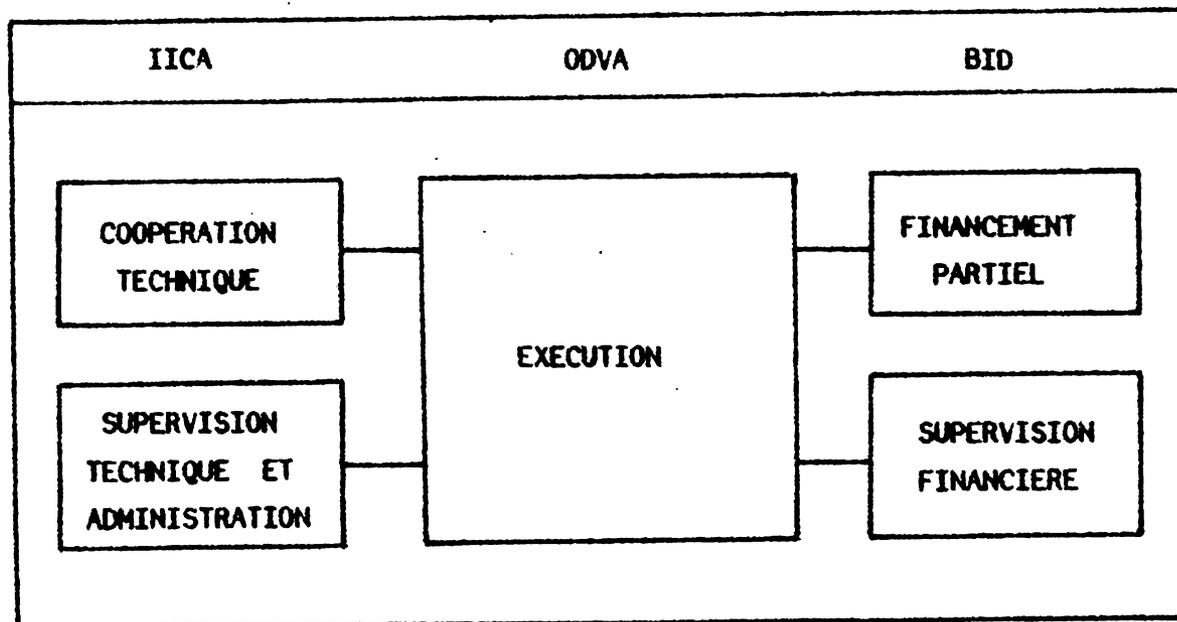


3. Simultanément, la BID et le Gouvernement Haitien ont signé un Accord de Coopération Technique No. ATN/SF-1467-HA, par l'intermédiaire duquel ils s'engagèrent à apporter US \$808.000 et US \$223.200 respectivement dans le but d'exécuter un programme de Coopération Technique orienté vers l'amélioration des structures administratives, financières et techniques de l'ODVA, en vue d'assurer une meilleure exécution du Projet sus-mentionné de la part de l'Organisme.

4. Pour mener à bien le programme de Coopération Technique, le Gouvernement Haitien choisit l'IICA. A cet effet, vers la fin de 1977, fut signé le Contrat IICA/ODVA, par l'intermédiaire duquel les deux Institutions s'engagèrent à exécuter un PLAN GENERAL DE TRAVAIL dont le contenu peut être schématisé comme suit :



5. Dans les documents normatifs, tant du Programme ODVA/BID défini dans le Contrat de Prêt que du Plan Général de Travail IICA/ODVA situé dans le cadre du Contrat d'Assistance Technique (ATN/SF-1467-HA), les fonctions et les responsabilités des différentes Institutions concernées sont précisées bien clairement :



6. Du point de vue chronologique, les prévisions dérivées des Contrats sont résumées par le tableau suivant :





7. Au mois de mars 1980, le Conseil des Directeurs Exécutifs de la BID a approuvé les modifications suivantes, concernant le Projet ODVA/BID, qui avaient été proposées opportunément par le Gouvernement Haïtien en septembre 1979.

ANNEXE B DU CONTRAT DE PRET (DESCRIPTION DU PROJET)

Sous-Projet A - Ouvrages d'Infrastructure

- Une réduction de 230 Kms. et 70 Kms. à 60 Kms. et 14 Kms. respectivement du réseau de canaux primaires d'irrigation et de drains principaux qui seront réhabilités ainsi qu'une réduction de 435 Kms. à 115 Kms. du réseau de routes intérieures, parallèles au canaux à remettre en état de fonctionnement.

Sous-Projet C (Vulgarisation Agricole)

- Construction de trois agences de vulgarisation à la place des quatre prévues.

Sous-Projet E (Cadastre Agricole)

- Exécution du cadastre agricole pendant la durée du projet seulement dans les zones sélectionnées pour le Sous-Projet B (3.600 Ha.) et, simultanément, on continuera à couvrir toute la région du Projet sur une superficie d'environ 45.000 Ha. avec des photographies récentes et un léger travail topographique sur le terrain.

Clause 3.10 du Contrat de Prêt (Délai pour le Décaissement Total des Ressources)

- Une prorogation de 12 mois, soit jusqu'au 9 mars 1982, pour le décaissement total du financement.

Clause 5.11 du Contrat de Prêt (Tarifs)

- Une prorogation de 24 mois, soit jusqu'au 9 mars 1981, pour présenter l'étude tarifaire avec les



recommandations sur la perception de la taxe d'eau qui permettra de couvrir les dépenses d'exploitation du service, ainsi que les dépenses administratives, de fonctionnement et d'entretien.

C Clause 5.12 du Contrat de Prêt (Plan de Rationalisation)

- Une prorogation de 6 mois, soit jusqu'au 9 septembre 1980, pour présenter le plan de rationalisation de l'emploi et de la possession de la terre dans la Vallée de l'Artibonite préparé par le Consultant (IICA).

En outre, on a autorisé l'introduction des clauses suivantes relatives aux engagements du Gouvernement :

- Avant le 1er février 1980, l'Emprunteur devra présenter à la Banque la preuve que l'on a mis à la disposition du Projet tout le personnel auxiliaire et toutes les machines et équipements nécessaires à l'exécution du Projet.
- Au plus tard le 1er juillet 1980, l'Emprunteur devra présenter à la Banque la preuve que l'on a implanté les recommandations finales du rapport sur le renforcement institutionnel de l'ODVA préparé par l'IICA, sur lesquelles on se mettrait d'accord et que l'on a engagé tout le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation.
- L'Emprunteur devra s'engager, par l'intermédiaire des agences spécialisées de crédit agricole, l'Institut de Développement Agricole et Industriel (IDAI) et la Banque de Crédit Agricole (BCA), à fournir les ressources additionnelles de crédit qui seront nécessaires pour la mise en valeur des zones réhabilitées pour le Sous-Projet B.



I. DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME JUSQU'A PRESENT

Si on s'arrête attentivement sur le calendrier général de ce Projet, on se rend compte que même si le Contrat de Prêt a été signé le 17 décembre 1976 et est entré en vigueur à partir du 11 mars 1977 (date de sa première publication officielle), il ne se produisit au cours des mois qui suivent immédiatement sa parution aucun fait saillant relatif à la mise en marche du Programme.

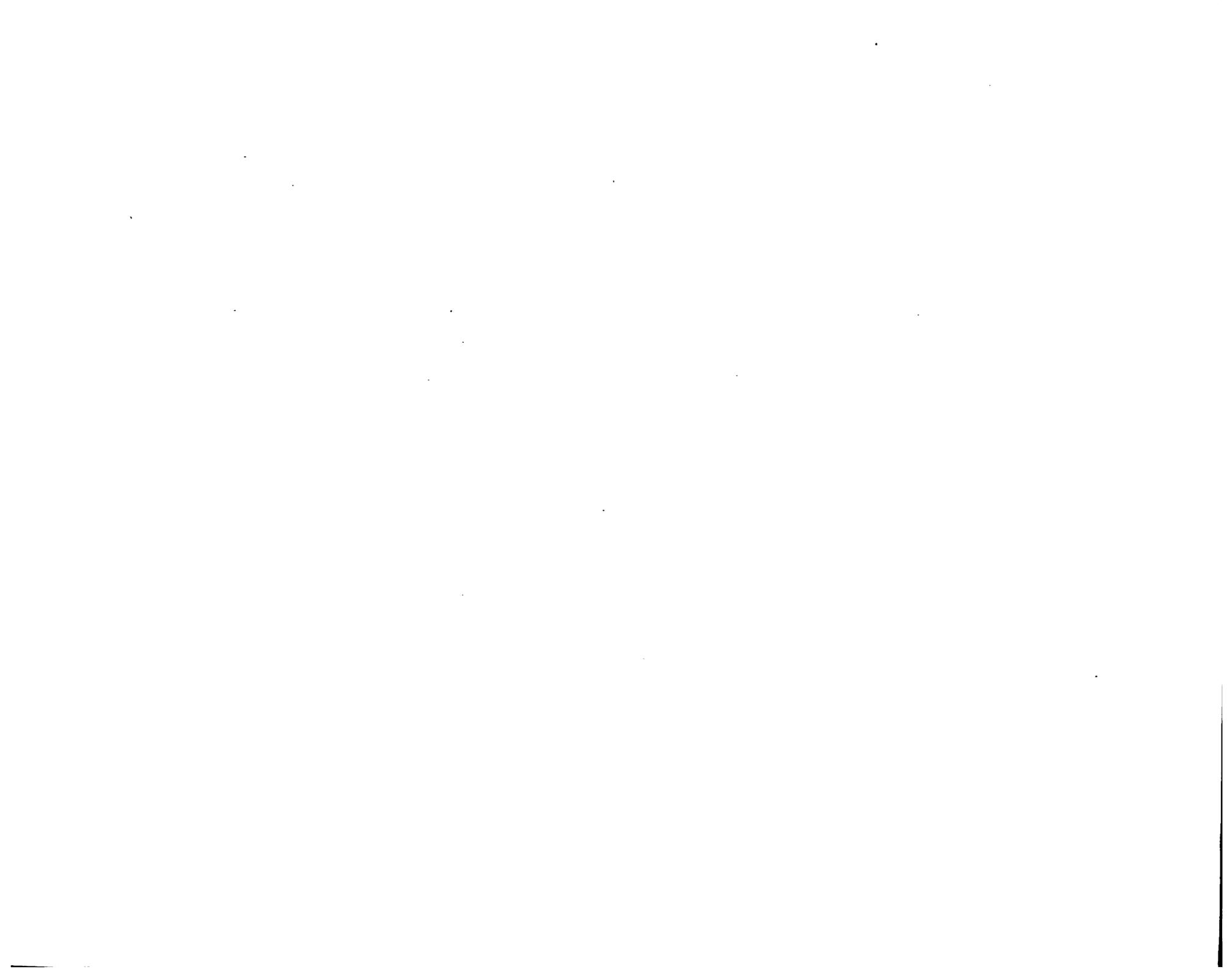
Dans la seconde moitié de 1977, on concrétisa les accords entre le Gouvernement Haïtien et l'IICA pour que celui-ci prenne à sa charge la Coopération Technique et la Supervision et l'Administration du Prêt, dans le cadre des stipulations générales du Contrat d'Assistance Technique No. ATN/SF-1467-HA. Le 6 décembre 1977, presque un an après la signature du Contrat de Prêt, on souscrivit l'Accord entre l'IICA et l'ODVA pour l'application du PLAN GENERAL DE TRAVAIL.

Conformément aux termes de ce dernier Accord, l'application du PLAN GENERAL DE TRAVAIL commença le 1er mars 1978. Il est important de signaler que, en pratique, cette même date pourrait être considérée comme celle de démarrage effectif du Programme ODVA-BID, ce qui voudrait dire que le Programme commença avec un retard réel d'approximativement un (1) an sur les prévisions originales.

Dans le but d'offrir l'idée la plus objective possible de ce qu'a été le développement du Programme jusqu'à présent, l'IICA a considéré opportun de mentionner certaines références importantes qui, d'autre part, contribuent à illustrer sa volonté de remplir opportunément et efficacement ses engagements envers l'ODVA et envers la BID (voir Annexe).

La Liste 1 présente la "Sélection de quelques Communications relatives à la marche du Programme ODVA/BID et du Plan Général de Travail IICA/ODVA adressées par la Représentation de l'IICA en Haïti". On a retenu seulement les pièces les plus saillantes.

La Liste 2 résume "Les principaux documents élaborés par l'IICA (ou avec la collaboration de l'IICA) en



accomplissement du Plan Général de Travail IICA/ODVA".

La Liste 3 présente le résumé des Rapports Périodiques élaborés jusqu'à présent par l'IICA concernant l'accomplissement du Plan Général de Travail IICA/ODVA.

La lecture attentive de l'ensemble des documents énoncés antérieurement serait suffisante non seulement pour comprendre ce qu'à été le développement du programme jusqu'à présent, mais encore pour estimer ce qu'a été la balance de son initiation jusqu'à aujourd'hui.

Néanmoins, l'IICA désire souligner certains faits survenus au cours des mois de vie du Projet, qui ont eu d'après lui, une incidence directe sur la situation actuelle de ce Projet. Ces événements peuvent se résumer dans les termes suivants :

1. Le Projet commença formellement ses travaux, comme on l'a déjà dit, avec un retard d'environ un an sur le calendrier originellement prévu.
2. Bien que dans le Rapport Initial du 11 août 1977 adressé par l'ODVA à la BID (ODVA/PS-323), on relata diverses actions préparatoires entreprises par l'Organisme pour faciliter l'implantation et la mise en marche du Projet, l'adoption réelle de ces actions dans la pratique a été lente et limitée.

Tel a été, par exemple, le cas de l'organisation du Bureau de Coordination du Projet. Conformément au rapport su-cité, ce Bureau fut créé le 1er juillet 1977. Cependant, on n'est pas arrivé à le constituer complètement jusqu'à présent. A ce sujet, il conviendrait de faire mention de la lettre No. ZL/H-0438 du 28 avril 1978 et de la réitération de l'IICA sur la nécessité de disposer de ce Bureau, exprimée dans ses Rapports Périodiques à l'ODVA.

3. Malgré les efforts déployés par l'IICA, à travers son organisation continentale, pour hâter la sé-



lection et l'engagement des spécialistes internationaux qui devraient constituer l'équipe chargée d'offrir la Coopération Technique à l'ODVA, le Projet a rencontré des difficultés insurmontables à ce sujet. Les plus grands obstacles se situaient dans l'exigence de la connaissance suffisante du français et dans la disposition des techniciens à venir en Haïti. L'IICA a analysé amplement le problème et tant l'ODVA que la BID sont conscients de ses efforts pour le résoudre de la façon la plus positive possible.

4. La politique de l'ODVA face au Projet et l'attitude subséquente de l'Organisme envers ce même Projet n'ont pas été très claires au cours de la première étape des activités.

Initialement l'idée était que le Projet se réalise comme un programme indépendant et séparé de l'ensemble de l'ODVA. Deux exemples suffiraient pour illustrer cette première conception, certainement contraire aux convenances du Projet et de l'Organisme même.

Le premier réside dans les difficultés que l'on devrait confronter pour obtenir une installation physique qui servirait de siège pour le Projet. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1978, après quatre mois de demande réitérée de la part de l'IICA, que l'ODVA consentit à assigner un local pour que le Projet puisse installer ses bureaux. L'IICA assumait la tâche de réaliser l'adéquation de ce local avec toute l'urgence exigée par les circonstances.

Le second exemple se situe dans les difficultés associées à la définition et à l'adoption opportune d'une politique de salaires pour le personnel prévu spécialement pour le Projet; cette définition dut attendre jusqu'au mois d'août 1978, et seulement à ce moment on a pu commencer à débloquer la provision des postes nationaux les plus urgents, même si la formule choisie par l'ODVA n'a pas été la meilleure.

5. La non définition des politiques institutionnelles de l'ODVA face au Projet s'est fait sentir en



15

outre dans d'autres domaines, particulièrement en ce qui a trait à l'intégration et à la coordination entre le Projet et l'ensemble de l'Organisme.

6. Les autorités de l'ODVA ont affronté de sérieuses difficultés pour remplir certaines places prévues dans les Contrats pour le personnel local (comme il est arrivé à l'IICA dans le cas du personnel international).

Le problème de la rareté de personnel national bien préparé, qui soit disponible et qui accepte de travailler dans les conditions qu'offre l'ODVA, ajouté au rythme lent de son engagement, a limité sérieusement l'existence d'une vraie "contrepartie nationale" que peut exiger le meilleur rendement possible dans l'accomplissement des tâches des experts internationaux et qui puisse assimiler et profiter au maximum de toute la capacité et de l'expérience de ces derniers.

La discrimination qui s'est établie parfois entre le personnel national "du Projet" et le personnel attaché au reste de l'Organisme, s'est traduite en un facteur adverse tant pour l'ODVA que pour le Projet lui-même.

7. En ce qui concerne la localisation et la délimitation de l'aire initiale du Projet, la lettre ZL/H-0371 du 13 avril 1978, résume bien la situation.

La sélection des aires qui bénéficieraient de la première étape du Projet fut réalisée par l'ODVA avant le mois d'août 1977 (Cfr. Rapport Initial de l'ODVA à la BID, ODVA/PS-323 du 11 août 1977) et celle-ci fut tacitement acceptée par la BID (toutes les fois qu'on n'a jamais eu connaissance d'une manifestation d'objection ou de désaccord de la Banque).

En commençant le Plan Général de Travail, en mars 1978, toutes les activités préparatoires indispensables pour mettre en marche le Programme se concentraient sur cette zone préalablement délimitée.



Sur la base de l'étude des "ANTECEDENTS" (plan, études topographiques, dessins, localisation des ouvrages d'infrastructure) et à cause de considérations d'ordre purement technique, l'IICA conseilla la relocalisation d'un des Noyaux de Développement (le No. IV) de telle sorte qu'il soit intégré aux trois autres et non isolé comme dans la situation originale. Ce changement fut adopté sans objections.

8. Tant les documents préliminaires que les textes normatifs du Projet furent clairs en prévoyant un programme de constructions destiné à faciliter le renforcement du Projet et le meilleur accomplissement de ses activités.

L'IICA formula sa première proposition concrète à l'ODVA à ce sujet au début d'avril 1978 (Réf. Lettre No. ZL/H-0329).

Malgré l'indiscutable urgence de ce programme, ce ne fut qu'à partir de janvier 1979 qu'on formalisa les premiers contacts entre l'ODVA et une firme haïtienne spécialisée en la matière. Le 19 mars 1979 on signa le contrat y relatif pour l'élaboration des études nécessaires, des spécifications techniques et des dossiers exigés par la BID pour faire l'appel d'offres international correspondant.

Les offres respectives ont été présentées entre le 6 août et le 20 septembre 1979, date à laquelle on a procédé à l'ouverture des enveloppes et à l'étude minutieuse de ces offres. La TECINA S.A. fut la firme adjudicataire qui signa le 15 janvier 1980 avec l'ODVA un contrat de construction de complexes administratif et résidentiel à Pont Sondé et de bâtiments dans seulement trois (3) Noyaux de Développement.

En vue d'assurer la supervision de ces constructions, l'IICA, en accord avec l'ODVA et la BID, engagea la firme HAITI-CONSULT, Architectes et Ingénieurs. Le contrat respectif fut signé le 22 février 1980.



Il faut toutefois souligner que les nouvelles constructions ne seront pas disponibles au service du Projet et de l'ODVA avant l'année 1981; c'est-à-dire que, en ce qui a trait au programme de constructions, on enregistre un retard de près de trois ans sur les prévisions (dans le Rapport Initial de l'ODVA à la BID, on parlait d'un "appel d'offres pour la construction de bâtiments" pour le 1er juin 1977, bien avant la signature de l'Accord IICA/ODVA).

On ne peut ignorer ni sous-estimer l'effet négatif qui s'en est tiré pour l'ensemble du Projet du retard noté, non seulement en fonction du développement physique et de l'efficacité administrative du Projet lui-même et de l'ODVA, mais aussi, et très spécialement, en fonction de l'installation adéquate des techniciens nationaux et internationaux dans la zone de travail.

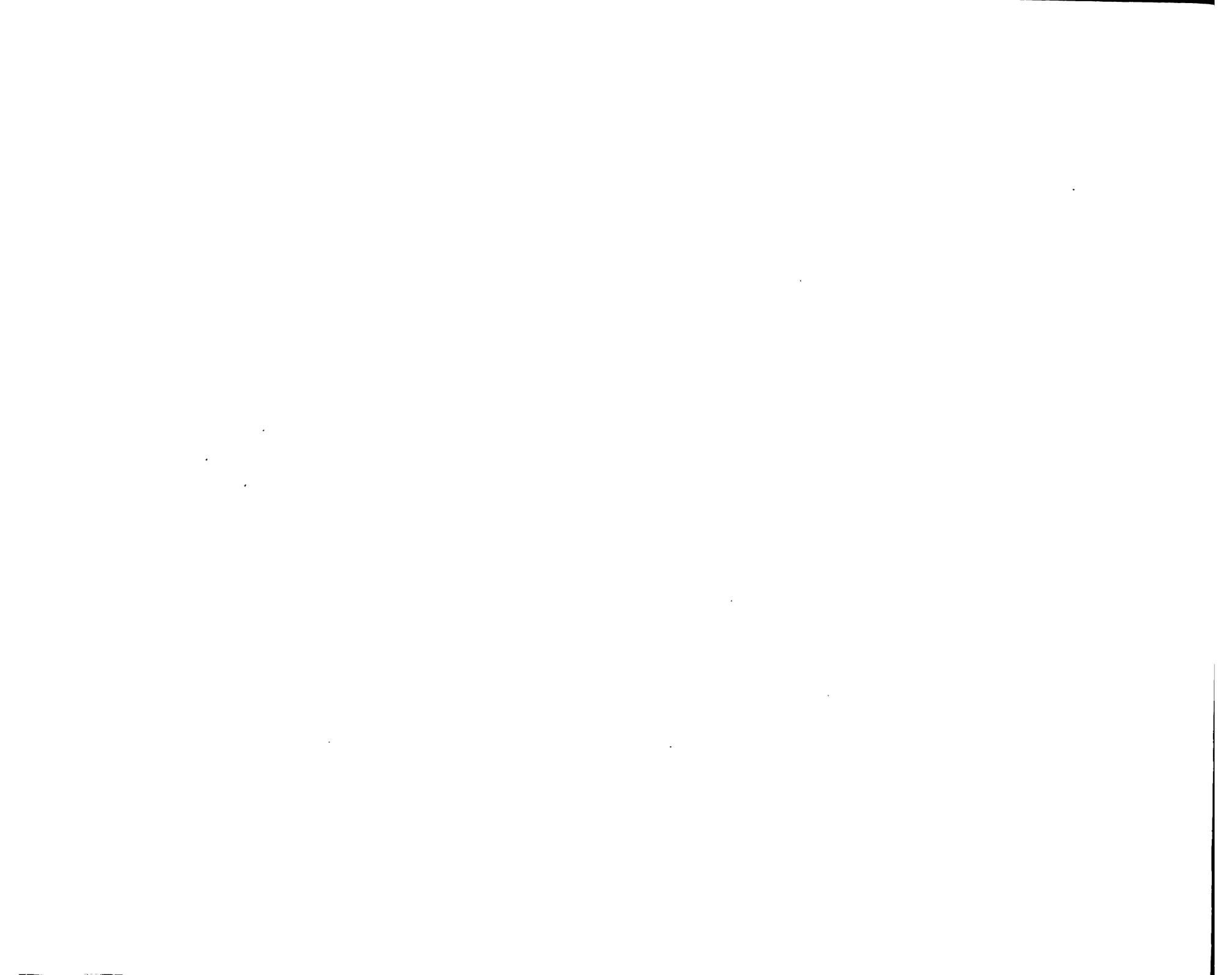
On doit bien comprendre que le rendement de ces techniciens, leur intégration et leur motivation, auraient amélioré significativement au bénéfice du Projet et de l'ODVA si on avait disposé au moment opportun d'une installation, modeste mais adéquate et confortable, pour eux dans la zone du Projet.

9. Malgré les grands efforts continus déployés conjointement par l'ODVA et par l'IICA pour hâter l'acquisition de tous les biens et/ou services pour lesquels les normes réglementaires du Prêt ont imposé la procédure d'appel d'offres international, les retards ont été importants et inévitables.

La chronique sur les détails de ce qu'a été le processus de chacun des quatre appels d'offres lancés jusqu'à présent serait certainement interminable.

10. En ce qui concerne le problème des véhicules, il convient de s'arrêter sur les limitations qu'a dû affronter le Projet en matière de mobilisation et de transport tout au cours des dix-huit premiers mois.

Durant son premier trimestre de vie, le Projet dépendit, pour tous ses besoins de transport, de la



collaboration que pouvaient lui apporter tant l'ODVA que l'IICA.

Entre mi-juin et fin janvier 1979, le Projet dut répondre à tous ces besoins avec cinq (5) véhicules de type "Jeep CJ-5" acquis pour la réalisation du Programme de Coopération Technique et de Supervision et Administration du Prêt.

Après un long processus de négociations, l'IICA obtint l'accord de l'ODVA pour acquérir trois véhicules de plus, de type "INTERNATIONAL SCOUT II", destinés au Programme de Coopération Technique. Les deux premiers furent mis au service du Projet en février, et le troisième en avril 1979.

Il n'est pas excessif de faire noter comment face aux besoins croissants du Projet, l'usage intensif des véhicules de la Coopération Technique et les limitations existant tant pour leur entretien que pour leur réparation, ont déterminé une détérioration accélérée de ces véhicules.

11. Face à la complication relative qui dérive des normes établies et exigée par la BID pour l'administration de ses prêts, il est forcé de souligner, de même, la complication de certaines procédures administratives en vigueur dans le Secteur Public Haitien.

L'administration des fonds nationaux de contrepartie exige une série de démarches qui doivent être réalisées par le Projet auprès de différentes dépendances du Ministère du Plan, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère des Finances et des Affaires Economiques, et dont la durée s'avère parfois considérable.

On pourrait en dire autant d'un grand volume d'opérations liées à l'acquisition de biens et/ou de services, aux prolongations des appels d'offres internationaux, aux démarches indispensables pour effectuer les paiements et à celles nécessaires pour obtenir les remboursements de la BID.



12. Les complications de procédures mentionnées plus haut, l'inexistence jusqu'à présent d'un véritable Bureau du Programme, les limitations administratives de l'ODVA, la distance existant entre son siège central et Port-au-Prince, et les restrictions réelles de communication entre la Capitale et Pont Sonbé, constituent (entre autres divers facteurs) la cause principale pour que l'administration du Projet ait été jusqu'à présent, et continue d'être, lente et inefficace.

Cette situation détermine, entre autres aspects négatifs, que le Projet ne dispose pas jusqu'à présent d'une structure qui lui permette, par exemple, d'assurer la fourniture opportune des matériels et éléments de travail requis chaque jour avec plus d'urgence et qui ont été d'ailleurs sollicités depuis déjà longtemps.

Bien que, à cause de la nature et des buts de ce Rapport, on ait jugé nécessaire de souligner aux douze points antérieurs les facteurs qui ont influé le plus négativement sur la marche générale du Projet et qui se sont avérés les déterminantes de son état actuel, l'IICA veut insister sur l'opportunité de réfléchir sur tout ce qui a de positif, d'important et d'utile une expérience intensive de vingt quatre (24) mois de travail, vécue certainement dans des conditions difficiles.

Parmi ces aspects positifs, cela vaudrait la peine de souligner au moins les suivants :

1. Il est indéniable que, de jour en jour, on a progressé, dans tous les secteurs liés directement ou indirectement à la vie et à la marche du Projet; sur l'importance prioritaire de ce dernier pour le pays, pour la population haïtienne, pour la vallée et pour l'ODVA lui-même, et sur la subséquente nécessité de le réaliser à tout prix.
2. Les mois passés ont déterminé, malgré toutes les circonstances adverses, que le Projet s'est constitué en une entité réelle qui est en marche et qui est un fait pratiquement irréversible.



3. L'attitude de l'ODVA envers le Projet a progressé positivement dans divers aspects. Bien que cette évolution ait été lente, on ne peut sous-estimer son importance et on ne peut non plus ignorer ses perspectives.
4. Au sein de l'ODVA on a commencé à constituer et à intégrer l'équipe des techniciens nationaux chargés de l'exécution directe du Projet. Cette équipe assumera plus tard la pleine responsabilité de continuer à exécuter le programme dans tous ses différents domaines.
5. A côté de la constitution et de l'intégration de l'équipe nationale, on a avancé sans arrêt dans les tâches de formation, d'entraînement et de perfectionnement des techniciens dans les domaines de leurs disciplines respectives.
6. L'expérience initiale du Projet a contribué significativement à améliorer la connaissance des conditions agricoles et socio-économiques de la Vallée, et à perfectionner certains instruments pour étendre cette connaissance, en qualité et en quantité.
7. Le Projet a donné lieu à l'élaboration d'un bon nombre de documents techniques et d'études spécifiques en accomplissement d'obligations contractuelles expresses.

Peut-être que le plus important est de souligner que ces documents ont été préparés en fonctions des besoins du Projet, qu'ils ont été conçus comme instruments destinés à faciliter la tâche de l'ODVA comme entité exécutrice du Projet et à contribuer au renforcement institutionnel de l'Organisme.

8. Le Projet a essayé de faire le meilleur usage possible des expériences initiales d'exécution du programme coordonné sur le terrain, et s'est efforcé d'analyser, d'évaluer et de perfectionner toutes les méthodologies et stratégies employées.



9. Le Projet a réussi à se rapprocher constructivement des Communautés Paysannes de la Vallée, a pu travailler positivement avec diverses d'entre elles, a réalisé certaines tâches de formation paysanne, et a avancé dans l'organisation de ces communautés pour les lier progressivement au développement du Projet.

10. Les premiers mois de vie du Projet ont signifié, finalement, le parcours d'un chemin que l'ODVA aurait eu à faire nécessairement et indispensablement, et a posé les bases principales pour pouvoir avancer dans le futur vers le but signalé.

Ce bref panorama des réalisations du Projet jusqu'à présent peut être complété par les paragraphes pertinents, tant des "Rapports Périodiques sur l'Accomplissement du Plan Général de Travail ODVA-IICA" que l'IICA a soumis aux autorités de l'ODVA que des "Rapports Périodiques sur le Progrès du Programme ODVA-BID" que l'Organisme a adressés à la Banque.



III. PLAN GENERAL DE TRAVAIL POUR LA COOPERATION TECHNIQUE

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
A.1	Elaboration d'un plan de travail détaillé et d'un chronogramme d'exécution des activités.	<p>1. Le groupe IICA/ODVA élaborera opportunément le plan de travail et l'encadra dans son chronogramme respectif. Le Premier Chronogramme Trimestriel de Travail fut rendu officiel au mois d'avril 1978. Ensuite, fut élaboré le Chronogramme Général de Travail le 30 juin 1979.</p>
A.2	<p>Réalisation d'un Diagnostic</p> <p>a. Examen et évaluation de la structure institutionnelle et du schéma d'organisation administrative et financière de l'ODVA.</p> <p>b. Relevé des procédures administratives et financières</p> <p>c. Révision du système actuel de comptabilité de l'ODVA</p> <p>d. Evaluation de la structure de l'ODVA</p> <p>e. Estimation du volume prévisible d'opérations</p>	<p>2. Les études tendant à la formulation du diagnostic sur la structure institutionnelle de l'ODVA ont avancé sans interruption.</p> <p>3. Jusqu'à cette date, ont été élaboré les documents de travail suivants qui ont été soumis sans retard à la considération de l'ODVA.</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Le Secteur Agricole, l'ODVA et la Situation socio - économique nationale ii) Analyse et Diagnostic des ressources d'organisation et humaines de l'ODVA iii) Situation actuelle de l'ODVA et ses interactions dans le Secteur Agricole iv) Le Renforcement Institutionnel dans le Plan Quinquennal et dans son orientation. Analyse et recommandations

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	<p>Présentation d'un rapport sur les résultats de l'investigation</p>	<p>v) Diagnostic de la Réalité Organisationnel existant dans la Division Administrative de l'ODVA</p> <p>vi) Etats financier de l'ODVA et Tableaux Supplémentaires (Période 1/X/1978 - 31/V/1979)</p> <p>4. Même quand la responsabilité de l'élaboration du diagnostic revient à l'Insitut, l'IICA s'est efforcé d'obtenir une participation croissante des fonctionnaires nationaux de l'ODVA dans le but principal de les associer à l'exécution du Plan Général de Travail et de les former dans les méthodologies correspondantes.</p>
<p>A.3</p>	<p>Plan Administratif</p> <p>a. Evaluation d'un schéma général d'organisation et d'administration financières de l'ODVA</p> <p>b. Formulation des manuels suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) D'organisation 2) De procédures administratives 3) De comptabilité 4) De normes générales du budget 	<p>5. A partir de l'évaluation du schéma général d'organisation de l'ODVA et dans la mesure où la participation des responsables nationaux l'a permis, on a pu progresser dans la formulation des manuels prévus dans le Plan Général de Travail IICA-ODVA.</p> <p>6. L'inexistence d'une vraie contrepartie nationale a limité dans la pratique le rythme et les atteintes de la tâche.</p> <p>7. Cependant, on a fait le possible pour conclure, en temps opportun, l'édition de tous les manuels prévus, de sorte qu'ils</p>



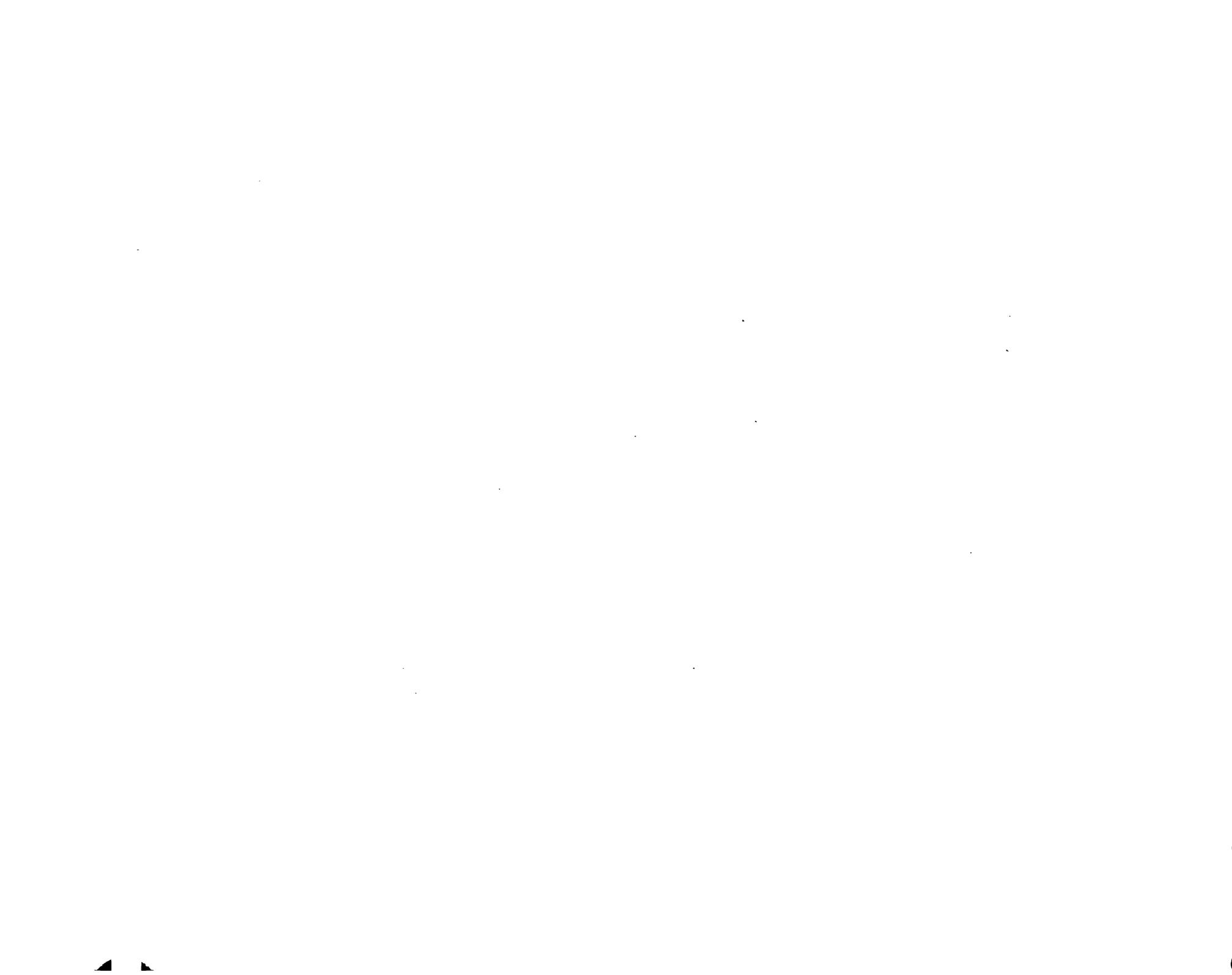
Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires.
	<ul style="list-style-type: none"> 5) De normes de systématisation des données et des rapports 6) De normes générales d'octroi de crédit 7) De charges et programme de travail 8) D'administration de personnel 9) D'administration et d'entretien de biens et équipement 10) De système de programmation et de supervision de projets 	<p>correspondent à la réalité et aux possibilités de l'ODVA.</p> <p>8. Jusqu'à cette date, on dispose de la version des manuels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Manuel d'Organisation Générale ii) Manuel de Procédures Administratives iii) Des études élaborées par le Spécialiste en Organisation Générale, se détachent aussi d'autres manuels qui devront être révisés jusqu'à leur version finale iiii) Manuel d'Administration de Personnel <p>L'IICA a beaucoup insisté auprès du Chef de Bureau sur la nécessité de prendre quelques mesures internes visant à faciliter la mise en marche des recommandations faites par l'Expert en Organisation qui ont d'ailleurs reçu l'approbation de la Direction Général de l'ODVA. Le retour au pays dudit spécialiste reste ouvert pour assister l'implantation de nouvelles mesures.</p> <p>9. Le Programme de Travail du Spécialiste en Comptabilité et Administration Financière prit fin le 31 décembre 1979. En réponse aux obligations contractuelles le Spécialiste produisit les</p>

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires .
		<p>documents suivants qui furent remis à l'ODVA en temps opportun:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Système Intégré d'Information et de Gestion pour l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite b) Programme de Formation pour le Personnel Administratif de l'ODVA c) Réflexion sur la Factibilité d'automatisation des Opérations financières, comptables et administratives d) Guide de Normes pour l'Elaboration et l'Exécution du Budget <p>10. Les difficultés enregistrées dans l'assignation des charges et dans celle des fonctionnaires de l'ODVA au service prioritaire du Projet, ainsi que dans la réponse de l'Organisme aux propositions d'actions administratives et d'amélioration, ont réduit considérablement dans la pratique les perspectives de réaliser pleinement les tâches d'implantation et de mise en marche d'après le calendrier originalement prévu.</p> <p>11. En conséquence, et étant donné que l'ODVA n'est pas arrivé à constituer une vraie "contrepartie nationale" pour profiter au maximum des services des spécialistes internationaux dont les contrats ont déjà pris fin ou le seront bientôt, il s'avère</p>



PROGRAMME DE TRAVAIL A. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DE L'ODVA

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		nécessaire d'arriver dans le meilleur délai à la définition d'un Programme Complémentaire de Coopération Technique avec une participation efficace de l'Organisme.
A.4	<p>Implantation et Mise en Marche</p> <p>a. Programmation initiale</p> <p>b. Direction et supervision de l'application de la nouvelle organisation et des procédures ajustées.</p> <p>c. Entraînement du personnel dans chaque spécialité, au cours de l'exécution des tâches d'implantation</p>	<p>12. L'IICA a proposé itérativement à l'ODVA d'accorder les dispositions nécessaires afin d'essayer de combler les lacunes provoquées par les circonstances précitées en adaptant la stratégie sur l'implantation et la mise en marche à la réalité, aux limitations et aux possibilités du Projet et en fournissant l'aide additionnelle requise à la réalisation des tâches prévues.</p>
A.5	<p>Contrôle des Résultats</p> <p>a. Evaluation et ajustement de la structure organisationnelle et des nouveaux systèmes d'administration</p> <p>b. Recommandations finales pour assurer le meilleur fonctionnement de l'organisation des systèmes et des procédures.</p>	<p>13. L'exécution de cette étape de travail s'est vue retardée dans la pratique à cause des mêmes facteurs commentés dans les paragraphes 11 à 13.</p> <p>14. L'expérience indique, d'ailleurs que les délais prévus initialement pour la formulation et l'adoption des nouveaux systèmes organisationnels et administratifs pour l'ODVA sont clairement insuffisants et irréels, au moins pour les conditions de l'ODVA.</p>



PROGRAMME DE TRAVAIL A. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DE L'ODVA

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>15. De toutes manières, on travaille sans pause dans le but d'avancer autant que possible dans l'accomplissement des tâches prévues.</p>



PROGRAMME DE TRAVAIL B. RENFORCEMENT TECHNIQUE POUR L'EXECUTION DU PDET

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
B.	<p>Lignes principales de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'ODVA dans la re-structuration du Bureau Cadastral - Etude des tarifs d'irrigation - Etude des dimensions optimales des parcelles 	<p>1. La référence détaillée concernant ces trois lignes principales de travail est décrite plus loin quand on traitera chacune d'elles séparément.</p>
B.1	<p>Elaboration d'un plan de travail détaillé et d'un chronogramme d'exécution des activités.</p>	<p>2. Le groupe IICA/ODVA élaborera, en temps opportun, le plan de travail et l'encadra de son chronogramme respectif. Le premier Chronogramme Trimestriel de Travail fut rendu officiel au mois d'avril 1978. Ensuite, fut élaboré le Chronogramme Général de Travail le 30 juin 1979.</p> <p>A la date du 29 février 1980 le Conseil Exécutif de la BID a approuvé les modifications proposées par le Gouvernement Haitien le 27 septembre 1979 dans lesquelles était incluse une réduction relative aux objectifs physiques du Programme. Le plan de travail et le chronogramme d'exécution des activités ont été adaptés à la nouvelle programmation.</p>



PROGRAMME DE TRAVAIL B. RENFORCEMENT TECHNIQUE POUR L'EXECUTION DU PROJET

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
B.2	<p>Analyse des antécédents</p> <p>Analyse et considération des différentes études réalisées jusqu'à présent dans la Vallée de l'Artibonite</p>	<p>3. Comme cadre général de référence pour l'ensemble du travail de l'IICA, on s'est préoccupé d'élaborer et de maintenir dûment actualisé un registre sur toute la documentation existante tant sur la Vallée de l'Artibonite que sur l'ODVA.</p> <p>4. Evidemment, l'analyse des antécédents s'est concentrée sur les domaines signalés pour l'action prioritaire du Programme.</p> <p>5. A ce sujet, on a produit jusqu'à présent les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Révision des Antécédents relatifs aux 3.600 Has prévus du Projet. ii) Antécédents et Plans 1:2000 qui concernent le Projet <p>6. Même quand la révision des antécédents relatifs aux Sols Agricoles de la Vallée et au Cadastre Rural n'ait pas donné lieu à l'élaboration de documents spécifiques ce concernant, il est nécessaire de signaler que cette révision a été faite et qu'on a une idée claire sur la quantité, la qualité et l'importance relative du peu de matériel disponible.</p>

PROGRAMME DE TRAVAIL B. RENFORCEMENT TECHNIQUE POUR L'EXECUTION DU PREY

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
B.3	Réalisation de recherches de base sur le terrain et d'études au Bureau	
a.	<p>Topographie et Cartographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification sur l'utilité des relevés topographiques existants pour la planification de la II Etape - Assistance à l'ODVA dans l'engagement de consultants pour la prise de photographies aériennes 	<p>7. Comme indiqué plus loin quand il s'agira du Programme de Supervision de Génie, les études réalisées jusqu'à présent sur l'utilité des plans et les levés topographiques existants ont été menées minutieusement.</p> <p>8. L'IICA a fourni les services de Consultation considérés nécessaires pour assister l'ODVA à engager des consultants pour la prise de photographies aériennes. Sous la supervision directe du Spécialiste Sergio Gonzalez E., du Bureau de l'IICA au Venezuela, on élaborera, en temps opportun, un Rapport Spécial sur les "Bases Techniques pour le Levé Aérophotographique de la Vallée de l'Artibonite".</p> <p>9. A l'occasion de l'étude technique des différentes offres présentées en réponse à l'Appel d'Offres Internationale No. 2, on fournit au groupe l'assistance des Experts Internationaux W. Kiehl de la Mission Allemande liée à l'ODPG et J. Calvez de la Mission Française au service de l'ODVA.</p>



Références	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'ODVA dans la réalisation d'un cadastre rural dans l'aire du Projet - Assistance à l'ODVA dans l'établissement des registres nécessaires au cadastre et dans l'exécution du cadastre durant une période de six mois 	<p>10. Jusqu'à présent, l'IICA a fourni au Projet deux consultations du Spécialiste en Cadastre Rural, Sergio Gonzalez E., du Bureau de l'IICA au Venezuela. A partir de ses observations sur le terrain et de son travail avec le personnel national l'expert a formulé à l'ODVA une série de recommandations concrètes et pratiques qui ont été soumises officiellement à l'Organisme dans les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Considérations de Base Relatives à un Programme de Levé et d'Entretien du Cadastre Rural dans la Vallée de l'Artibonite (juillet 1978) ii) II Rapport de Consultation sur le Programme de Cadastre de la Vallée de l'Artibonite (novembre 1978) <p>11. En ce qui a trait au programme de cadastre, l'IICA et l'ODVA ont convenu que la prestation de service du Spécialiste en Cadastre soit confiée à M. Sergio Gonzalez E. Dans le but d'assurer la plus grande efficacité, on a convenu également, que la dite prestation se divisera en diverses périodes successives. Ainsi, l'ODVA pourra réaliser seul les tâches d'as-</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	<p>- Entraînement du personnel local dans les domaines de topographie et de photogrammétrie nécessaires au cadastre</p> <p>Sols Agricoles</p> <p>- Réalisation d'une étude semi-détaillée des sols, à l'aide des</p>	<p>pect routinier, qui ne nécessitent pas la présence du Spécialiste. De cette façon, on pense que l'assistance technique que donne M. Gonzalez sera plus réelle et plus bénéfique pour l'ODVA. Nous voulons souligner que la première période de consultation de M. Gonzalez a commencé le 1er mars 1980.</p> <p>Le 25 mars 1980, l'IICA entreprit formellement les démarches en vue d'engager les services de Gilberto Borrajo Perez en qualité d'auxiliaire du Spécialiste Gonzalez. Le même jour, on reçut l'approbation de l'ODVA et l'on initia les formalités par devant les autorités de la BID.</p> <p>12. Dans les deux Rapports Spéciaux sus-mentionnés, on a formulé à l'ODVA des propositions concrètes sur la formation du personnel nécessaire pour mener à bien le programme de cadastre selon les prévisions signalées par la BID.</p> <p>L'IICA dispose de bonnes relations internationales lui permettant d'assurer la meilleure réalisation possible de ces propositions de formation.</p> <p>13. A partir des recommandations formulées par le Docteur Dimas Malagon, Spécialiste en Sols au service du CIDIAT au Venezuela l'IICA a soumis à la disposition de l'ODVA un document dé-</p>



PROGRAMME DE TRAVAIL B. RENFORCEMENT TECHNIQUE POUR L'EXECUTION DU PRET

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	<ul style="list-style-type: none"> - photographies aériennes - Aide à l'ODVA pour établir dans la Vallée un Laboratoire de Sols - Entraînement d'un Edaphologue - Présentation d'un Rapport Final d'Agrologie 	<p>taillé sur les possibilités d'exécution du programme de Sols Agricoles. Pendant sa visite de Consultation, le Docteur Dimas Malagon élaborera son travail à partir des lignes générales du Plan Général de Travail IICA/ODVA. De fait, ses recommandations sont constamment d'actualité.</p> <p>14. Au mois de juillet 1979, l'IICA eut connaissance indirectement de l'intégration au service du Projet d'un Agronome qui, semblerait-il, s'occuperait du programme de Sols.</p> <p>15. Le temps passant, la lecture réfléchie des contrats et la proximité relative de la phase de préparation de la II Etape ont porté à conclure qu'en réalité le programme de Sols Agricoles correspond mieux au programme de préparation de cette II Etape. Le Spécialiste International en Edaphologie, par exemple, fait partie de l'équipe qui aura à charge ce programme.</p> <p>16. Dans le Rapport Spécial élaboré par l'IICA sur les sols agricoles de la Vallée, on fait une analyse ample sur le contenu réel du programme respectif et sur les différentes alternatives possibles pour essayer de le réaliser avec le maximum de profit.</p>



PROGRAMME DE TRAVAIL B. RENFORCEMENT TECHNIQUE POUR L'EXECUTION DU PRET

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
c.	<p>Hydrologie et Climatologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisation des aires où seront installés les nouveau équipements de climatologie - Entrainement d'un ingénieur de l'ODVA en hydrologie et du personnel auxiliaire qui fera les observations sur le terrain. - Evaluation de la consistance des données pour le plan des ouvrages 	<p>17. Le programme d'Hydrologie et de Climatologie n'a pas encore été initié. La seule activité menée jusqu'à présent se réduit à la localisation de toutes les données ce concernant.</p> <p>18. En vertu du fait que parmi le personnel international, il n'a pas été prévu, au moins pour la I Etape du Projet, un Spécialiste en Hydrologie et Climatologie, il est clair que le programme prévu devra être à charge d'un hydrologue national.</p> <p>19. L'ODVA a eu beaucoup de difficultés pour trouver et engager ce technicien national. Heureusement, au cours de la "session de mise à jour sur le Programme ODVA/BID" (Pont Sondé, le 20 juillet 1979), le Ministre de l'Agriculture rendit publiquement sa manifestation d'aider l'Organisme à combler ce vide.</p> <p>20. Quand l'hydrologue national eut mis en marche son programme de travail, avec la collaboration de l'équipe d'experts internationaux actuellement au service du Projet, l'IICA se chargera d'assurer une action d'appui technique identique à celle dispensée dans le domaine des Sols Agricoles, l'Aérophotographie et le Cadastre.</p>
B.4	Assistance à l'ODVA	



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
a.	<p>Assistance en Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - assistance au Directeur de l'ODVA dans les domaines concernant l'exécution du Projet - assistance dans la préparation des rapports et des plans de travail à présenter à la BID 	<p>21. L'IICA s'est efforcé d'assister, de manière permanente, tant le Directeur de l'ODVA que le Chef de Bureau du Programme ODVA/BID, dans tous les aspects relatifs à l'exécution du Projet et à son administration.</p> <p>22. Dans cette tâche, l'IICA a fait appel à tous les moyens de son ressort et est parvenu aussi loin que lui ont permis les circonstances.</p> <p>23. Les résultats obtenus après vingt-quatre (24) mois de travail constants, ne répondent certainement pas aux efforts consentis dans cette tâche fondamentale.</p> <p>24. Cependant, on doit reconnaître qu'à force de constance et d'insistance, on a pu obtenir un certain progrès. Postérieurement à la session de mise à jour du Programme ODVA/BID, par exemple, et à la sollicitude du Directeur de l'Organisme, l'IICA accepta la commission de l'Analyste Financier Antonio Kébreau Jr. comme Conseiller Technique du Directeur pour les affaires administratives et financières. Les résultats de l'expérience ont été riches jusqu'à présent et peuvent être considérés comme une réussite.</p>

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
b.	<p>Assistance en Agronomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude des travaux de recherche agricole qui se réalisent dans la Vallée et présentation du rapport annuel - Assistance à l'ODVA dans l'établissement d'un programme de recherche agricole et ses différentes étapes 	<p>25. Finalement, il semble opportun de faire référence à l'action directe et à la charge réelle qu'a dû accepter l'IICA dans l'administration du Projet, au delà des limites de ses engagements contractuelles. L'IICA est conscient que cette politique imposée par les circonstances à cause des contraintes des délais contractuels ne peut continuer ni ne peut progresser, toutes les fois qu'elle ne convient ni à l'Organisme ni au Projet, ni ne correspond aux objectifs institutionnels ni au style de travail de l'Institut. L'IICA s'est efforcé de toutes façons d'associer dans une certaine mesure les fonctionnaires nationaux à ces actions, dans l'espoir qu'ils prendront finalement la responsabilité qui leur revient ce concernant.</p> <p>26. Vers la fin de 1978, furent assignés au Projet un Agronome chargé du programme d'Expérimentation Agricole et un autre responsable de la Production de Semences.</p> <p>27. Le travail des deux techniciens nationaux sus-mentionnés s'est consolidé en étroite coordination avec celui du groupe responsable du programme d'Extension Agricole qu'on traitera plus loin.</p>

Référence

**Actions prévues dans le
PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA**

— Coopération avec les autorités de l'ODVA à l'orientation de la recherche qui se réalise dans la Vallée

Synthèse des activités réalisées et Commentaires

28. L'étude sur les travaux d'investigation agricole réalisés dans la Vallée s'est vue limitée principalement à cause du manque d'information adéquate. En effet, les documents internes de l'ODVA sur les rares investigations réalisées sous la responsabilité directe de l'Organisme sont peu nombreux. Ceux relatifs aux résultats des expériences développées par les techniciens de la Mission de Taiwan n'ont pas été complètement disponibles pour le groupe à cause des restrictions imposées par les taiwanais pour les consulter et les analyser.

Ces difficultés sont en voie d'être surmontées avec la formation, le 6 février 1980, d'un Comité Technique de Coordination des Activités de Recherche et de Production de Semences Améliorées au sein duquel sont représentés le DARNDR, SERA, S et la Mission Chinoise et le Projet ODVA/BID.

29. Cependant, on a pu avancer jusqu'à présent dans la rédaction d'un premier rapport sur les expériences de la Mission de Taiwan qui sera complété au fur et à mesure qu'on obtient de nouvelles données et de nouveaux documents.

30. Le Projet dispose aussi d'un programme de travail sur l'Expérimentation Agricole et d'un autre sur la Production de Semences qui sont actuellement en exécution.

PROGRAMME DE TRAVAIL B. RENFORCEMENT TECHNIQUE POUR L'EXECUTION DU PROJET

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'ODVA dans l'établissement d'un programme d'extension dans les quatre aires de 900 Has. chacune que comprend le Projet - Assistance et entraînement du personnel d'extension agricole 	<p>31. L'IICA a tâché de renforcer sa contribution au développement de ces deux lignes importantes de travail moyennant l'assistance (à intensifier conformément aux nécessités) fournie par les Docteurs Antonio M. Pinchinat et Ariel Azael, Spécialistes de l'Institut en Phytoamélioration. Sous la supervision des deux experts, l'Institut a essayé de canaliser les actions possibles d'appui pour les deux programme cités et pour l'ensemble de l'ODVA qui proviennent d'institutions étrangères et/ou d'organismes internationaux spécialisés dans ces domaines.</p> <p>32. Relativement aux programmes d'expérimentation et de semences, l'IICA a réclaté de manière réitérée l'importance de concrétiser et intensifier la participation et la responsabilité du personnel de la Division Agricole de l'ODVA.</p> <p>33. L'effort initial de l'Institut s'est concentré, logiquement sur les tâches de constitution, formation et consolidation du groupe national qui aura la charge du programme.</p> <p>34. A partir de la deuxième moitié de 1978, l'ODVA mit au service du Projet, le groupe de base prévu dans les contrats : quatre Agronomes, quatre Techniciens Agricoles et quatre Aide-Agents.</p>

PROGRAMME DE TRAVAIL B. RENFORCEMENT TECHNIQUE POUR L'EXECUTION DU PREI

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>35. Dans le but d'essayer de faire la lumière sur l'expérience vécue jusqu'à présent, l'IICA chercha les services d'un Spécialiste de qualification élevée et reconnue pour mener un travail d'évaluation sur les activités du programme. A ce effet, le Docteur Joao Bosco Pinto vint en Haïti en juin 1979.</p> <p>36. L'Institut profita de cette visite pour offrir au groupe national lié au programme, une activité intensive de formation sur les principes et les méthodes d'Extension Agricole.</p> <p>37. L'IICA pense que les actions prévues dans ce Plan Général de Travail indiqué dans la colonne d'en face sont en train d'être accomplies effectivement.</p> <p>38. Les activités développées par le groupe qui ont été assisté par l'IICA ont englobé, en plus de la tâche permanente d'entraînement en service de ces techniciens, les aspects suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Réalisation de certaines études destinées à améliorer le diagnostic sur les conditions de la zone de travail. b. Réalisation d'une enquête sur les conditions agro-socio-économiques des premiers quatre cents hectares dans l'aire des quatre noyaux.



Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
<p><i>différence</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> c. Développement d'un programme d'approche et de motivation des communautés paysannes concernant leur organisation et leur liaison active à la marche du Projet. d. Développement d'un programme de formation paysanne initialement à certains leaders de l'organisation communautaire. e. Coordination entre les activités du personnel d'Extension Agricole et celles du Programme de Crédit Agricole visé. f. Planification des tâches relatives à l'Assistance Technique Agricole et à la formation des experts nationaux pour transmettre efficacement aux paysans de la Vallée. <p>39. Les documents les plus importants élaborés jusqu'à présent se réfèrent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Diagnostic préliminaire sur les problèmes d'irrigation et de drainage dans l'aire du Projet. ii) Diagnostic préliminaire sur les conditions agro-économiques dans l'aire des quatre noyaux. iii) Diagnostic préliminaire sur la propriété et la superficie des parcelles dans l'aire des quatre noyaux

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>iv) Enquête sur la technologie agricole dans l'aire des premiers 400 hectares du projet.</p> <p>v) Premier Séminaire pour la formation paysanne - Document Final (Edition en créole)</p> <p>40. A la phase finale de son contrat, le Spécialiste Hernan Gonzalez s'est consacré à l'assistance au personnel d'extension dans la réalisation de différentes activités, notamment l'élaboration d'un paquet technologique pour la culture du riz, la formation des agriculteurs, l'organisation des campagnes agricoles et l'assistance technique aux agriculteurs bénéficiaires des ouvrages d'infrastructure.</p> <p>Il est aussi nécessaire de faire mention de deux documents très importants :</p> <p>a. "Guide Général de Travail pour l'Assistance Technique, le Crédit Agricole et l'Organisation Paysanne" réalisé par le groupe d'Extension Agricole sous la direction de H. Gonzalez.</p> <p>b. "Principaux Aspects de la Technologie du Riz dans la Vallée de l'Artibonite" préparé par H. Gonzalez (IICA) et Peralte Gabriel (ODVA).</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
c.	<p>Assistance en Machinerie Lourde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraînement du groupe de mécaniciens de l'ODVA pour l'opération et l'entretien des machines - Aide à l'ODVA à établir l'établissement de machinerie prévu dans le Projet - Entraînement des mécaniciens de l'ODVA à la réparation des machines et des véhicules - Assistance à l'ODVA à la création d'un règlement pour contrôler l'existence de pièces de rechange dans l'atelier 	<p>41. La constitution physique des Agences d'Extension Agricole dans chacun des quatre noyaux de développement a un retard significatif qui s'étendra peut-être sur plusieurs mois encore à cause du retard enregistré dans la définition, les suites et l'exécution du Programme de Constructions du Projet dont le contrat a été signé le 15 janvier 1980 entre la TECINA et l'ODVA.</p> <p>42. Le programme de travail en question se trouve dans une phase intermédiaire. Le Spécialiste international s'intégra au service du Projet vers la mi-mars antérieurement à l'arrivée des premiers équipements lourds acquis au moyen de l'Appel d'Offres International No. 1. Malheureusement, les délais prévus pour l'arrivée de ces équipements et la complication exagérée des opérations liées à leur acquisition ont obligé à retarder l'accomplissement du programme.</p> <p>43. Les tâches de formation des mécaniciens de l'ODVA pour l'opération et l'entretien des équipements a été effectuées par l'intermédiaire d'un programme coordonné entre l'ODVA, l'IICA et la firme "HAYTIAN TRACTORS" (choisie pour la fourniture de la majeure partie de la machinerie en acquisition).</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance pour la réparation de l'équipement ancien de l'ODVA - Proposition d'un règlement pour l'entretien et le contrôle de l'utilisation des équipements et supervision de la mise en pratique. 	<p>44. Le volume important des équipements acquis jusqu'à cette date par l'ODVA, la perspective d'en acquérir d'autre prochainement, et l'importance stratégique de ces équipements pour l'exécution efficace des travaux de réhabilitation et de conservation des ouvrages d'irrigation et de drainage de la Vallée, justifient amplement la nécessité d'incorporer au personnel de l'Organisme un technicien national (de la plus haute qualification possible) qui n'existe pas encore.</p> <p>45. Finalement, l'IICA verrait d'intérêt spécial, en fonction du développement futur de la Vallée, qu'on pourrait concrétiser la perspective que l'ODVA puisse bénéficier d'un don japonais de machinerie lourde. L'IICA a souligné la nécessité de disposer principalement d'informations spécifiques sur les contacts institutionnels qui devraient avoir lieu, sur le volume possible de l'opération et sur les caractéristiques techniques des équipements pertinents.</p> <p>46. Au cours de ces prochains jours, l'IICA sera disposé à concrétiser les services de Consultation du Technicien National, Claude Williams, qui sera chargé de compléter le programme en référence.</p>



références

Actions prévues dans le
PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA

Synthèse des activités réalisées et Commentaires

Ce Programme de Travail a été analysé pleinement et soumis formellement à l'ODVA et à la BID par l'intermédiaire du document intitulé "Document de Base concernant l'Accomplissement du Plan de Travail pour l'Elaboration du Plan Général de Développement de toute la Vallée de l'Artibonite et les Etudes de Factibilité de la II Etape".

Vers la fin du mois d'avril dernier, l'Ing. Luis Oberti, Spécialiste en Ressources Hydrauliques prit son poste comme Coordonnateur de l'équipe qui devra élaborer et formuler le Plan Général de Développement de la Vallée de l'Artibonite et les études de factibilité de la II Etape du Projet ODVA/BID.

L'IICA a maintenu l'ODVA dûment informé de l'état actuel du processus de constitution de l'équipe susmentionné. La plupart des candidatures ont déjà été proposées à la Direction Générale de l'Organisme et on attend l'approbation de l'ODVA et du DARNDR pour solliciter celle de la BID avant de procéder à l'engagement formelle de l'équipe. En ce qui concerne le Programme de Travail des Etudes de la II Etape, il faut insister pour que l'ODVA entreprenne, en temps opportun, les actions préalables au démarrage effectif du Programme, telles que la définition de l'aire qui en bénéficiera et la constitution du groupe national qui agira en contrepartie de l'équipe de l'IICA.

**IV. PLAN GENERAL DE TRAVAIL POUR LA SUPERVISION ET L'ADMINISTRATION
DU PRET NO. 473/SF-HA**

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
A.1	Motivation du personnel de l'ODVA en vue d'améliorer sa participation au développement du Projet.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'IICA a extériorisé en diverses occasions sa préoccupation face aux restrictions et déficiences enregistrées pour la circulation des informations sur le Projet, tant en ce qui a trait à la qualité qu'à l'opportunité de ces informations. 2. Il est fort probable que le problème de la participation limitée du personnel de l'ODVA à la marche du Projet continue à être en réalité un problème associé au manque d'une définition claire de la politique de l'Organisme face au Projet. L'IICA a réclamé cette définition inlassablement. 3. Malgré tout, on a progressé dans la motivation du personnel. Les résultats obtenus jusqu'à présent ont été évidemment différents, selon le niveau du personnel et de son degré de lien avec le Projet. 4. A travers le travail laborieux du groupe responsable du programme d'Extension Agricole, et avec l'aide des programmes de radio qu'administre l'ODVA, on a essayer de porter la motivation sur le Projet jusqu'au niveau des Communautés Paysannes.
	Assistance aux programmes du Spécialiste en Audio-Visuel de l'ODVA	<ol style="list-style-type: none"> 5. Tout au cours du premier semestre de travail, l'Institut mit à la disposition du Projet les services du Spécialiste en communication, Fernando Rulfo, membre du personnel international



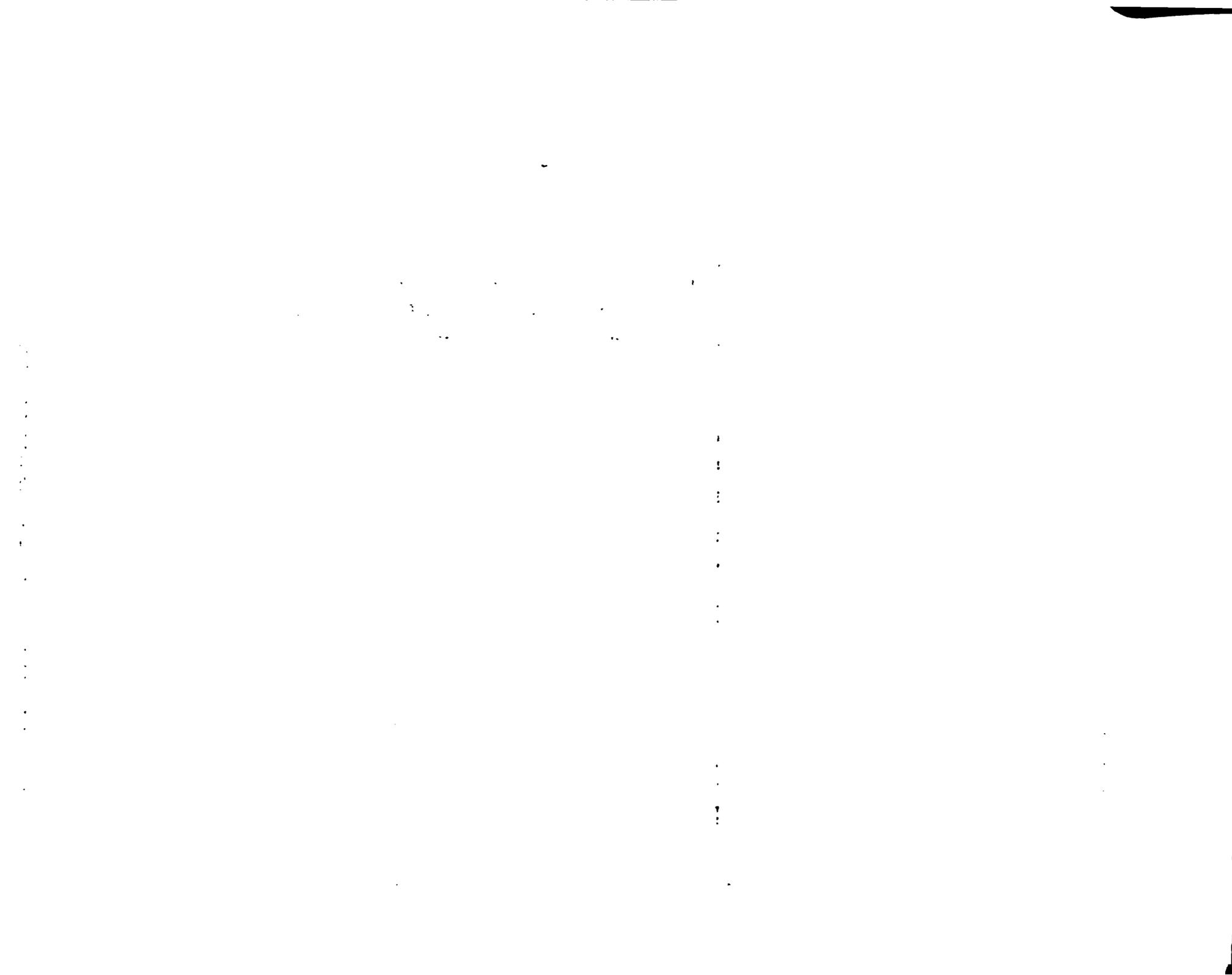
Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>du Bureau de l'IICA en Haiti. Cette assistance a été maintenue jusqu'à ce que le Spécialiste fut transféré au Bureau du Mexique.</p> <p>6. A cause de diverses circonstances, qu'il ne s'agit pas d'analyser dans le présent document, les tâches d'assistance confiées au Spécialiste Rulfo n'ont pas pu être réalisées dans leur totalité.</p> <p>7. Au cours des mois suivants, l'Institut a facilité certaines actions isolées d'appui au Projet par l'intermédiaire du Spécialiste en Radio Educative, Juan Braun.</p> <p>8. De toutes façons, il manque encore une action d'envergure à ce sujet qui garantisse l'organisation d'une unité audio-visuelle de l'ODVA, qui planifie son action dans les termes les plus efficaces pour le Projet, et qui incorpore le responsable actuel aux besoins et aux stratégies du Programme ODVA-BID.</p> <p>9. En 1979, l'IICA fournit au Projet la consultation du Spécialiste en Audio-Visuel M. Alberto Salazar, Directeur du Département d'Aides Educatives de l'Université de Nariño, Colombie. Ce Spécialiste réalisa une étude de la situation actuelle de</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
A.2	<p>Assistance à l'ODVA dans les procédures d'appels d'offres à lancer</p> <p>Assistance à l'ODVA dans l'évaluation des offres et dans la préparation des documents d'adjudication</p>	<p>l'unité audio-visuelle de l'ODVA et formula une proposition visant la réorganisation de cette unité en fonction de la réalité, des besoins et des possibilités de l'Organisme et du Projet ODVA/BID.</p> <p>A la fin de son programme de consultation, M. Alberto Salazar produisit les documents suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de consultation sur les techniques audio-visuelles et leur application à l'ODVA. 2. Aides audio-visuelles - Ressources faciles pour la Communication 3. Qu'est-ce que le Projet ODVA/BID? (En créole) <p>10. On doit souligner la contribution spéciale du groupe responsable du programme d'Extension Agricole à la tâche de surmonter, dans la mesure du possible, les limitations et les carences citées préalablement.</p> <p>11. Jusqu'à présent, l'ODVA a lancé quatre (4) appels d'offres internationaux pour fournir au Projet les biens et/ou services prévus dans les contrats originaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> No. 1: Acquisition d'équipements lourds No. 2: Levé Aérophotographiques de la Vallée No. 3: Acquisition de Véhicules No. 4: Programme de Constructions.

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>12. L'Institut a pris à sa charge la responsabilité de fournir à l'ODVA et au Projet l'assistance technique nécessaire pour garantir que les conditions des appels d'offres répondent aux meilleures exigences techniques, aux objectifs du Programme et aux besoins de l'Organisme et du Projet.</p> <p>13. Répondant à une recommandation spéciale de l'IICA et de la BID, l'ODVA a constitué un Comité d'Appels d'Offres de l'Organisme qui agit depuis la seconde moitié de 1978 comme l'unité administrative chargée de faire toutes les démarches relatives aux procédures respectives.</p> <p>14. Comme il est advenu avec l'administration générale du Projet, l'ODVA s'est appuyé sur l'IICA pour la réalisation du plus grand volume des démarches, exigeantes et interminables, associées à la marche des appels d'offres.</p> <p>15. Tous les intéressés qui ont suivi de près cette situation, savent bien jusqu'où l'IICA a été au delà de ses obligations contractuelles.</p> <p>16. La faiblesse administrative de l'ODVA, les carences du Projet en matière d'organisation et la distance physique ont rendu les procédures en question plus compliquées, leur efficience</p>

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p data-bbox="917 295 1895 383">plus réduite et le volume de travail additionnel pour l'IICA plus grand.</p> <p data-bbox="836 422 1925 558">17. Cependant, un système de radio-communication a été établi entre Port-au-Prince et Pont Sondé en vue d'essayer de réduire et contourner ces obstacles dans la mesure du possible.</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
B.1	Elaboration d'un plan détaillé d'assistance et de supervision	<p>1. Le groupe IICA-ODVA élaborera, en temps opportun, le plan de travail et l'encadre dans son chronogramme respectif. Le Premier Chronogramme Trimestriel de Travail fut officialisé au mois d'avril 1978. Ensuite, on soumit le Chronogramme Général de Travail en date du 30 juin 1979.</p> <p>Il est à noter que les responsables du Projet à Pont Sonde tiennent des réunions afin d'évaluer les progrès réalisés durant la quinzaine passée et programmer les travaux à réaliser dans la quinzaine à venir.</p> <p>En septembre 1979, conjointement avec les responsables haitiens du Projet et les membres de la mission de la BID, la nouvelle programmation fut élaborée. Elle reçut l'approbation du "Board of Executive Directors" de la BID en mars 1980.</p>
B.2	Etude des plans originaux qui existent dans les archives de l'ODVA et assistance dans la réorganisation de l'Archive	<p>2. L'étude des plans originaux existants constitua un des points de départ du programme de travail. Dans le cadre de cette activité on élaboré trois documents préparatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Révision des antécédents relatifs aux 3.600 Has estimés du Projet ii) Antécédents et Plan 1:2000 qui concernent le Projet iii) Délimitation des Quatre Noyaux de Développement

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data. It describes the use of statistical techniques to identify trends and anomalies in the data, and the importance of using reliable sources of information.

3. The third part of the document discusses the role of the auditor in the process. It explains that the auditor's primary responsibility is to provide an independent and objective assessment of the financial statements, and to ensure that they are prepared in accordance with the applicable accounting standards.

4. The fourth part of the document describes the various types of audits that are conducted. It includes a discussion of the different types of audits, such as financial statement audits, operational audits, and compliance audits, and the specific objectives of each type.

5. The fifth part of the document discusses the importance of communication in the audit process. It explains that effective communication is essential for the auditor to gather the necessary information and to convey the results of the audit to the appropriate parties.

6. The final part of the document discusses the role of the auditor in the overall financial system. It explains that the auditor's work is essential for the confidence of investors and other stakeholders in the financial system, and for the overall stability of the economy.

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
B.3	<p>Préparation des spécifications techniques nécessaires à l'étude et à l'exécution des travaux de réhabilitation des réseaux d'irrigation.</p> <p>Entraînement d'un groupe d'Ingénieurs de l'ODVA qui se consacreront exclusivement au Programme.</p>	<p>3. Sur la base de cette révision, on procéda à une reorganisation des classeurs pour plan, à la Division de Génie de l'ODVA.</p> <p>4. Le manque jusqu'à présent des services d'un dessinateur qualifié et d'une dotation minimum pour l'Atelier de Dessin (que le Projet réclame chaque jour avec plus d'urgence), a limité la portée du travail réalisé à ce sujet et sa contribution au service du Projet.</p> <p>5. On a réussi à avancer avec l'assistance du Superviseur - Coordonnateur dans la préparation des plans détaillés de travail pour les premiers fronts d'exécution des ouvrages sur le terrain, avec les spécifications techniques correspondantes.</p> <p>6. Jusqu'à cette date, les travaux de préparation de 460 Has. sont en cours de réalisation visant son achèvement vers la mi-mai.</p> <p>7. Nonobstant la lenteur avec laquelle on a engagé les Ingénieurs que l'ODVA a mis au service du Programme ODVA/BID, ainsi que leur entraînement et la fréquence avec laquelle ils sont changés, leur entraînement et leur formation en service ont été une tâche permanente. Ils ont répondu positivement et ont augmenté progressivement leur responsabilité et leur participation dans la marche du Projet.</p>



PROGRAMME DE TRAVAIL B. SUPERVISION DES TRAVAUX DE GENIE

Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
B.4	Assistance aux Ingénieurs dans l'exécution des travaux, et participation active à la préparation des projets spécifiques de génie	<p>8. Les spécialistes de l'IICA ont assisté continuellement les Ingénieurs nationaux dans l'exécution des travaux, ainsi que dans leur participation active à la préparation des projets spécifiques de génie.</p> <p>9. La surcharge de fonctions assignées par l'ODVA au Chef de Bureau du Programme (qui continue d'être en même temps Chef de la Division de Génie de l'Organisme) n'a pas permis au Projet de mieux profiter de l'incalculable expérience de l'Ing. R.I. Bury dans le front de l'exécution des ouvrages et a déterminé de fréquentes interférences dans la coordination indispensable qui devrait exister entre lui et le Projet.</p>
B.5	Supervision de l'accomplissement des spécifications techniques et administratives des travaux de réhabilitation en exécution	<p>10. En accomplissement de cette tâche, l'IICA espère pouvoir laisser constitué et en plein fonctionnement un système efficient de supervision, qui puisse être exécuté ensuite sous la responsabilité directe de l'ODVA.</p>
B.6	Planification et supervision de l'étude topographique nécessaire au plan des réseaux d'irrigation parcellaire	<p>11. Comme il est advenu avec les Ingénieurs, on a développé, avec les topographes, sans interruption un travail constant d'entraînement en service.</p>

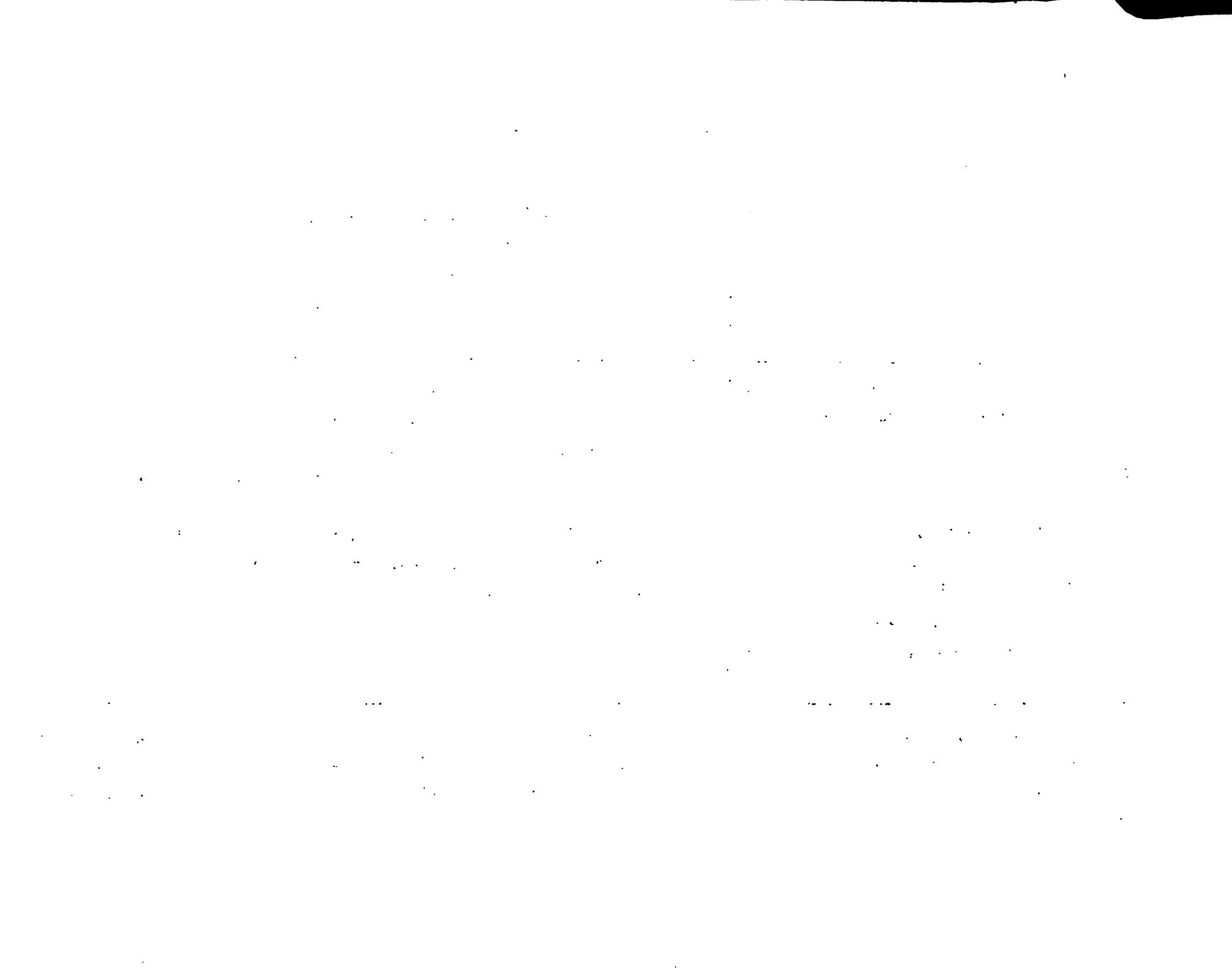


PROGRAMME DE TRAVAIL B. SUPERVISION DES TRAVAUX DE GENIE

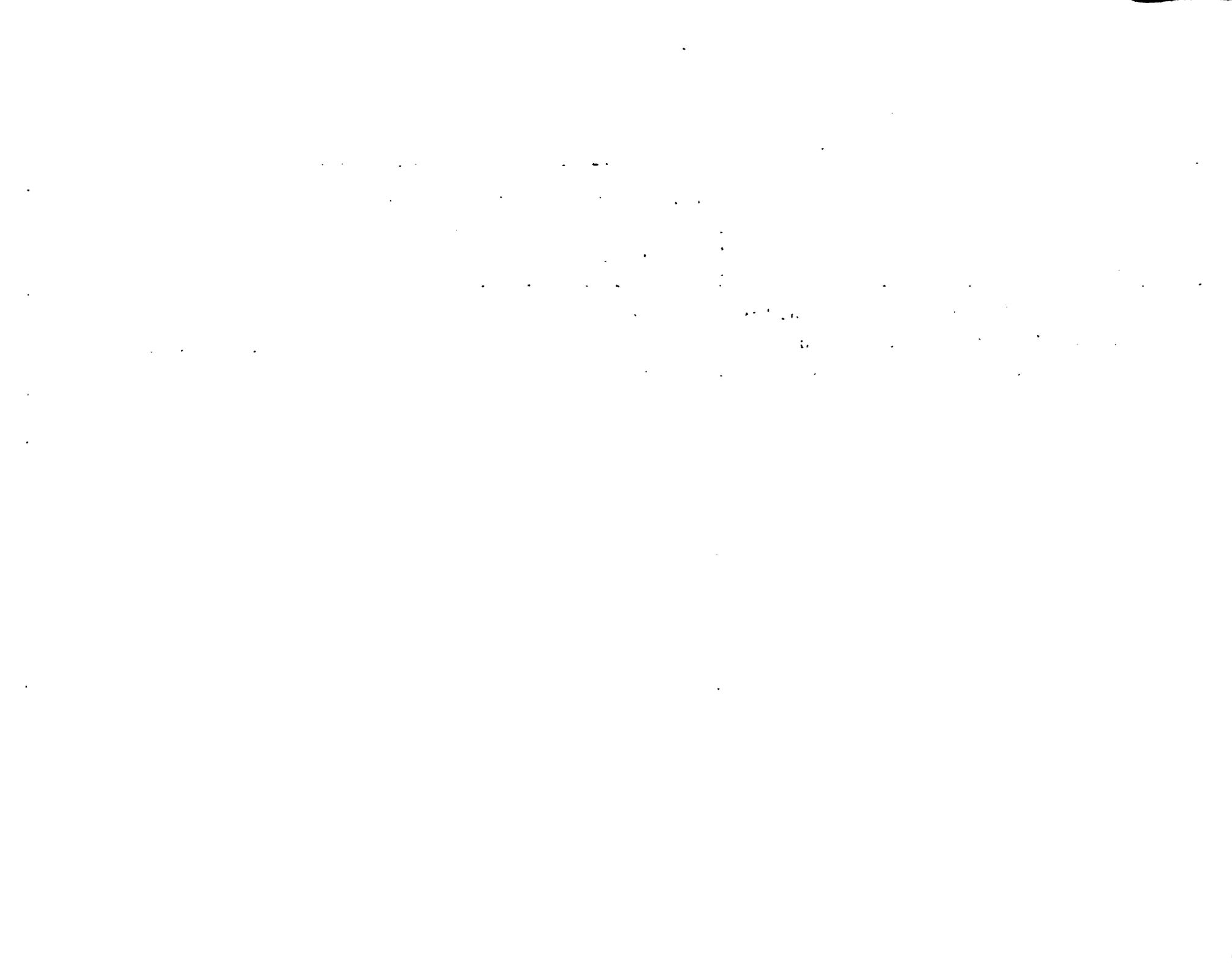
Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>12. L'assignation de topographes au service du Projet fut ouvertement insuffisante tout au cours des premiers mois, elle fut irrégulière ensuite en vue de l'obligation que certains avaient de s'occuper d'autres tâches de l'ODVA, mais s'est améliorée progressivement.</p> <p>13. La dotation d'équipements pour le travail topographique s'est améliorée grâce à une acquisition négociée et effectuée par l'IICA.</p> <p>14. On espère que, dans les prochains mois, les demandes croissantes du Projet en matière de travail topographique (en plus de l'augmentation prévisible dans le front de la réhabilitation des ouvrages d'infrastructure et d'amélioration parcellaire, on doit tenir compte des besoins du Programme de Cadastre), pourront être garanties en qualité, en quantité et en opportunité par l'ODVA.</p>
B.7	Préparation de normes concernant le plan des ouvrages de réhabilitation des terres	<p>15. Le Spécialiste en Irrigation a achevé un guide sur les normes de l'irrigation parcellaire, destiné fondamentalement à devenir un instrument pratique de travail pour les experts nationaux.</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>16. L'IICA a suggéré aux responsables du Projet d'essayer de systématiser toutes les expériences d'exécution enregistrées dans les premières zones de travail, dans le but de les traduire en normes complètement adaptées aux conditions de l'ODVA et de la Vallée.</p>
B.8	<p>Entraînement de quatre (4) Ingénieurs du Projet dans la préparation des plans de génie et dans l'exécution des travaux</p> <p>Supervision de tous les plans qui se réalisent pour le Projet, et Assistance pour l'exécution du Projet conformément aux plans approuvés du point de vue technique et administratif</p>	<p>17. Comme sus-indiqué, les travaux destinés à l'entraînement et à la formation en service, en matière de préparation et d'exécution de plans de génie, se sont concentrés sur les Ingénieurs que l'ODVA a assignés jusqu'à présent au service du Projet.</p> <p>18. Ce travail se réalise selon ce qui a été prévu. Il s'intensifiera au cours des prochains mois au fur et à mesure que s'intensifient les travaux d'exécution.</p>
B.9	<p>Assistance dans l'élaboration d'un programme d'opération des ouvrages d'irrigation, et</p> <p>Supervision de sa mise en oeuvre</p>	<p>19. Cette tâche n'a pas encore été accomplie, en considération du retard général dans l'exécution des ouvrages de réhabilitation et d'amélioration parcellaire. De toute façon, elle se planifiera en temps opportun.</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>20. Le Projet dispose déjà d'un document de travail sur ce que pourrait être le district d'irrigation et son programme d'opération.</p>
B.10	<p>Préparation des plans et dessins "as built" montrant les travaux du Projet tels qu'ils ont été réalisés</p>	<p>21. Cette tâche ne pourrait être accomplie que quand l'ODVA fournira au Projet au moins un dessinateur qualifié et une dotation adéquate pour l'atelier de dessin.</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	Préparation d'un plan de travail et de chronogrammes détaillés d'exécution des activités	22. Le plan de travail et les chronogrammes respectifs sont détaillés dans les deux Rapports Spéciaux sur le programme de cadastre, présentés depuis déjà plusieurs mois à la Direction Générale de l'ODVA.
C.1	Réalisation du levé cadastral des 3.600 Has. sélectionnés pour les Sous-Projets de réhabilitation des terres	<p>23. L'exécution de ce travail est retardée pour deux raisons principales: l'absence des actions administratives nécessaires pour mettre en vigueur les recommandations pratiques formulées par l'IICA, et le retard dans l'engagement du spécialiste international (dont les services ont été prévus pour une période de six mois).</p> <p>Avec l'arrivée de Sergio Gonzalez Espoz au début du mois de mars 1980, on a entrepris les travaux dans ce sous-projet en commençant par les tâches préalables à réaliser avant le levé cadastral proprement dit et par l'entraînement du personnel local en place.</p> <p>24. Il n'est pas excessif de répéter que parmi les recommandations formulées par l'IICA se trouvent plusieurs qui ont dû être mises en vigueur antérieurement à l'arrivée éventuelle du spécialiste, et en tout cas avant de penser à commencer le travail de levé du nouveau cadastre.</p>



Référence	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
	<p>Réalisation de travaux complémentaires de topographie dans le but de couvrir toute l'aire récemment photographiée à raison de 15.000 Has. l'an.</p>	<p>25. Les travaux seront accomplis dans l'aire de la première étape du Projet (3.600 Has), dès que les groupes de personnel national chargé du Programme, seront constitués.</p>
C.2	<p>Prise de photographies aériennes de l'aire de la Vallée à l'échelle de 1:8000</p> <p>Travaux à exécuter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 photos/indices à l'échelle 1:20000 - deux copies des paires stéréoscopiques - tous les négatifs et les agrandissements à l'échelle de 1:2000 - diapositives nécessaires à la réalisation des copies héliographiques <p>Contrôle des échelles et de la distorsion permise</p>	<p>26. Dans le contrat signé entre la firme "Hoskins-Western-Sonderegger" et l'ODVA pour le levé aérophotographique de la Vallée on incorpora aux conditions techniques et les détails exigés dans le Plan Général de Travail.</p> <p>27. L'IICA s'occupe actuellement d'assister l'ODVA dans la vérification des conditions techniques exigées, sur les matériels achevés que la firme a commencé à remettre à l'ODVA.</p>



Références	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
D.	<p>Assistance à l'ODVA dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'établissement, - la supervision, et - le contrôle <p>du programme de crédit agricole</p>	<p>28. Ceci étant une partie fondamentale de son programme, le groupe de techniciens nationaux lié au sous-projet d'Extension Agricole a travaillé méthodiquement et assidûment au perfectionnement de tous les aspects qui doivent être nécessairement coordonnés entre ce sous-projet et celui de Crédit Agricole.</p> <p>29. A la fin d'une première phase de travail à ce sujet et après la réalisation d'un séminaire interne de formation et d'analyse sur les problèmes relatifs au programme de crédit agricole qu'on commencera à offrir prochainement dans la Vallée, on a progressé dans la conception du règlement de crédit, dans la programmation de ce crédit, dans la préparation du programme d'Assistance Technique à dispenser aux paysans bénéficiaires du programme, et dans tous les autres détails concernant la planification de l'administration du sous-projet dans les Noyaux de Développement.</p> <p>30. Depuis le mois de mars 1979, l'ODVA a désigné un premier agronome pour prendre la responsabilité du nouveau programme. Plus tard, l'Agronome Denis Dalien a été nommé responsable du Programme.</p> <p>31. Le groupe de techniciens nationaux affectés au Projet a préparé, au cours du mois de mars 1980, avec la collaboration</p>

Références	Actions prévues dans le PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA-ODVA	Synthèse des activités réalisées et Commentaires
		<p>de M. Hernan Gonzalez, un guide général de travail pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Assistance Technique - Le Crédit Agricole, et - L'Organisation Paysanne <p>32. Comme on l'a noté en parlant des Agences d'Extension Agricole l'installation physique des Bureaux du Programme de Crédit devra attendre jusqu'à l'exécution du Programme de Constructions.</p>
	<p>Définition conjointe (IICA-ODVA) des dimensions optimales des parcelles</p> <p>Assistance à l'ODVA dans la préparation d'un projet de tarifs d'irrigation</p>	<p>33. L'IICA fera tout son possible pour arriver à formuler dans les délais prévus les propositions y relatives, en tenant compte de la recommandation de garantir l'utilisation de la main d'oeuvre familiale, de faire en sorte qu'on obtienne les bénéfices suffisants pour l'entretien de la famille et pour stimuler l'épargne, et de faire appel à l'usage de certaines pratiques agricoles qui ont prouvé leur adéquation aux conditions de la Vallée</p> <p>34. Comme pour le cas antérieur, l'IICA veillera à respecter son engagement à ce sujet dans les délais prévus.</p>



No.	Date	SUJET
ZL/H-0620	22/07/77	Annonçant l'Accord de la BID acceptant l'IICA, Superviseur du Prêt et Exécuteur du Programme de Coopération Technique Projet ODVA.
ZL/H-0838	04/10/77	Envoi texte Accord ODVA-IICA pour Coopération Technique et Supervision Prêt.
ZL/H-0182	28/02/78	Annonçant commencement travaux de la Coopération Technique à la date prévue.
ZL/H-0319	03/04/78	Envoi Rapport Préliminaire des activités réalisées durant le 1er mois Coopération Technique.
ZL/H-0329	04/04/78	Suggestions pour la planification du programme de constructions des bureaux et résidences à Pont Sondé.
ZL/H-0371	13/04/78	L'IICA demande un rapport à l'ODVA sur la localisation et la délimitation des quatre noyaux de développement y compris la justification du choix.
ZL/H-0397	20/04/78	Envoi de 6 exemplaires Chronogramme Trimestriel de Travail pour le Projet ODVA/BID/IICA et demande de collaboration de la Direction Générale de l'ODVA pour assurer la réalisation des tâches programmées dans le délai prévu.
ZL/H-0424	27/04/78	Envoi Prospectus de CIDIAT relatif à cours sur le Drainage des Terres Agricoles qui sera dispensé à Lima, Pérou (3/7 - 25/8/78).
ZL/H-0438	28/04/78	L'IICA sollicite de l'ODVA qu'on accorde la priorité et la plus grande attention à l'organisation et mise en marche de l'Unité de Coordination du Projet dont le Schéma d'Organisation est annexé.
ZL/H-0556	26/05/78	L'IICA sollicite de l'ODVA la nomination du personnel technique et administratif dont l'engagement est prévu selon l'Accord ATN/SF-1467-HA, ainsi que celle d'un dessinateur technique.

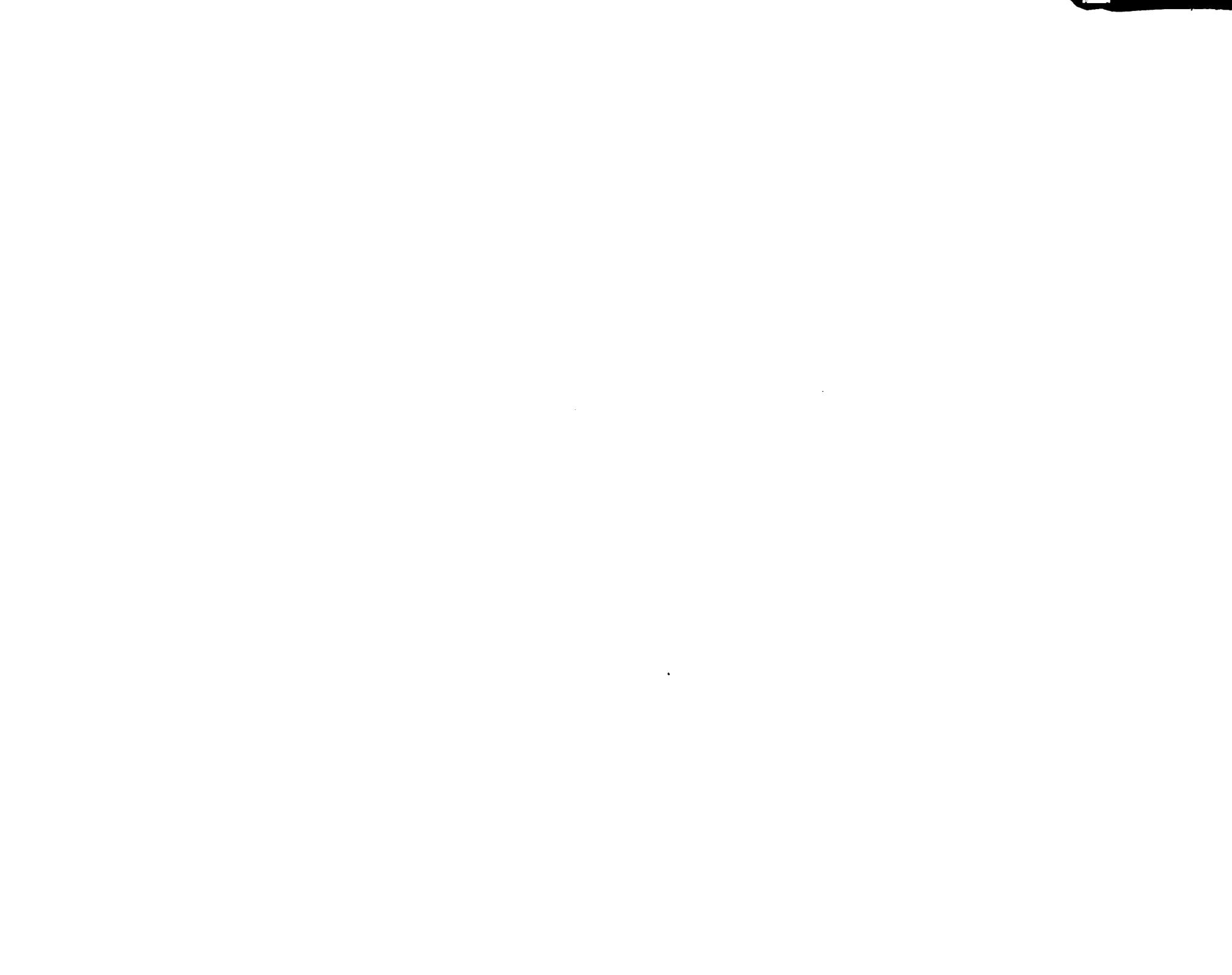


Liste No. 1

No.	Date	SUJET
ZL/H-0405	21/04/78	L'IICA suggère à l'ODVA le paiement du loyer d'une maison à St Marc pour loger les techniciens internationaux avec une partie des fonds destinés au per diem que l'Institut n'avait pas l'intention d'utiliser.
ZL/H-0577	01/06/78	Suggestion de l'IICA au CONADEP pour procéder à la réfection d'une maison à Pont Sandé destinée à loger les bureaux des techniciens de la Coopération Technique et au loyer d'une maison à St. Marc pour loger les dits techniciens dont les y découlant seraient payés avec les fonds préalablement affectés au paiement de viatiques aux techniciens internationaux.
ZL/H-00845	01/08/78	Envoi copie 1er Projet Spécifique relatif à réhabilitation du Système d'Irrigation de l'Artibonite élaboré par les techniciens de l'IICA.
ZL/H-0848	01/08/78	Envoi document de base pour orienter acquisition équipements lourds dans le cadre du Plan Général de Travail pour la Coopération Technique.
ZL/H-0863	08/08/78	Envoi "Spécifications Techniques pour le Levé Aérophotographique de la Vallée de l'Artibonite"
ZL/H-0966	28/08/78	Envoi "Considérations de Base relatives à un Programme de Levé et d'Entretien du Cadastre Rural dans la Vallée de l'Artibonite".
ZL/H-1201	27/10/78	Envoi copie Programme de Formation et Education des Paysans de l'Aire du Projet ODVA/BID/IICA.
ZL/H-1298	27/11/78	Pour étudier tous les aspects possibles du Programme de la Mission Technique de Taiwan par le groupe technique du Projet ODVA/BID.
ZL/H-1312	30/11/78	Soumission document de base relatif à l'étude des Sols Agricoles de la Vallée de l'Artibonite.
ZL/H-1333	04/12/78	Envoi une partie équipement topographique à l'ODVA.
ZL/H-1369	14/12/78	Expédition chèque #2204 pour réalisation Séminaire de formation des Paysans.

3
Liste No 1

No.	Date	SUJET
ZL/H-1402	26/12/78	Soumission II Rapport sur Programme Cadastre Vallée Artibonite et urgence d'entreprendre réorganisation Bureau Cadastral et engagement, entraînement du personnel.
ZL/H-1403	27/12/78	Envoi curricula Edo Moises Huerta Muñoz et Carlos Eugenio Riera-Solano, comme spécialistes en Cadastre Rural.
ZL/H-0041	22/01/79	Pas d'objections de l'IICA pour payer la firme de contrôle avec les fonds de la Coopération Technique, originellement prévus pour les viatiques des experts internationaux.
ZL/H-0102	05/02/79	Envoi document élaboré par Juan Antonio Aguirre contenant lignes fondamentales futur Plan Général de Développement Vallée de l'Artibonite et demande d'approbation.
ZL/H-0141	20/02/79	Intérêt de l'IICA pour élaborer un plan général de formation des techniciens nationaux de l'ODVA.
ZL/H-0236	19/03/79	Demande du Ministère du Plan pour appliquer les fonds de l'IICA aux besoins urgents du Projet.
ZL/H-0408	02/05/79	Envoi Mémoires Descriptifs et Justificatifs des Constructions Noyaux de Développement de l'ODVA et engagement avec firme HAITI-CONSULT.
ZL/H-0467	23/05/79	Envoi Mémoire Descriptif et Justificatif du Complexe Résidentiel de Pont Sondé (Avant-Projet).
ZL/H-0592	25/06/79	Besoin urgent des commentaires techniques sollicités par les responsables du Projet ODVA/BID sur les Avant-Projets et Plan présentés par HAITI - CONSULT.
ZL/H-0477	28/05/79	Elaboration de programme de formation des techniciens pour le manieement de l'équipement lourd.



No.	Date	SUJET
ZL/H-0516	01/06/79	Envoi du texte sur le Règlement du Crédit Agricole.
ZL/H-0517	01/06/79	Arrivée de Joao Bosco Pinto, Spécialiste en Extension Agricole pour appuyer le Programme d'Extension de l'ODVA.
ZL/H-0634	03/07/79	Proposition mesures urgentes visant à assurer accomplissement nouvelle programmation du Projet ODVA/BID.
ZL/H-0737	23/07/79	L'IICA soumet au Directeur Général, pour approbation, propositions relatives à programmation actualisée, et demande de fournir au Projet les éléments de travail requis.
ZL/H-0745	27/07/79	Soumission au Chef du Projet des tableaux de Programmation Financière et demande de les présenter à la BID.
ZL/H-0853	30/08/79	Envoi document Bases Plan Général Développement de la Vallée de l'Artibonite Etudes II Etape.
ZL/H-0952	27/09/79	Offre de collaboration pour pouvoir mettre en pratique les recommandations de la BID.
ZL/H-0953	28/09/79	Envoi programme de travail Spécialiste en Extension jusqu'à la fin de son contrat.
ZL/H-1028	11/10/79	Envoi document Bases pour l'Elaboration du Plan Général de Développement et Etudes II Etape.
ZL/H-1030	12/10/79	Envoi programme de travail du Spécialiste en Machinerie à la fin de son contrat.
ZL/H-1044	16/10/79	Envoi document d'Assistance Technique préparé par Hernan Gonzalez.
ZL/H-1049	16/10/79	Envoi programme de travail du Spécialiste en Projets d'Irrigation à la fin de son contrat.



Liste No. 1

No.	Date	SUJET
ZL/H-1050	16/10/79	Envoi du programme de travail du Spécialiste en Comptabilité et Administration Financière à la fin de son contrat.
ZL/H-1108	05/11/79	Remise finale de document pour rendre opératif le Programme de Travail des Sous-Projets A, B, C et D.
ZL/H-1188	21/11/79	Remise des documents du Prof. Salazar.
ZL/H-1216	23/11/79	Suggestion à l'ODVA pour l'élaboration urgente de la balance d'accomplissement des Mesures et Engagements du Gouvernement avec le Projet ODVA/BID et offre d'aide pour sa réalisation.
ZL/H-0025	09/01/79	Sollicite la collaboration pour étude document Bases du Plan Général de Développement et Etudes II Etape et définition de l'aire de la II Etape et planification, sélection du personnel national pour son exécution.
ZL/H-0103	31/01/80	Envoi de manuels et programme élaborés par le Spécialiste en Comptabilité et Administration Financière.
ZL/H-0415	21/04/80	Annonce l'arrivée du Coordonnateur de l'Equipe II Etape et réitère la demande de définition sur les propositions de l'IICA pour l'élaboration du Plan Général de Développement et Factibilité de la II Etape.



LISTE No. 2

LISTE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS ELABORES PAR L'IICA (OU AVEC LA COLLABORATION DE L'IICA) EN ACCOMPLISSEMENT
PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA/ODVA

I. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

1. Le Secteur Agricole, l'ODVA et la Situation Socio-Economique Nationale
2. Analyse et Diagnostic des Ressources d'Organisation et Humaines de l'ODVA
3. Situation Actuelle de l'ODVA et ses Interactions dans le Secteur Agricole
4. Le Renforcement Institutionnel dans le Plan Quinquennal et dans son Orientation. Analyse et Recommandations
5. Diagnostic de la Réalité Organisationnelle Existant dans la Division Administrative de l'ODVA
6. Etat Financiers de l'ODVA et Tableaux Supplémentaires (Période 1.X.1978 - 31.V.1979)
7. Manuel d'Organisation Générale
8. Manuel de Procédures Administratives
9. Manuel d'Administration de Personnel
10. Manuel de Charges et Programmes de Travail
11. Manuel de Comptabilité
 - a. Normes de Procédures
 - b. Normes de Systématisation de Données et de Rapports

Liste No. 2

12. Système Intégré d'Information et Définition pour l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite
13. Programme de Formation pour le Personnel Administratif de l'ODVA
14. Réflexions sur la Factibilité d'Automatisation des Opérations Financières, Comptables et Administratives
15. Rapport de Consultation sur les Recherches Audio-Visuelles et leur Application à l'ODVA
16. Aides Audio-Visuelles - Ressources Faciles pour la Communication

II. RENFORCEMENT TECHNIQUE

A. REHABILITATION DES OUVRAGES D'INFRASTRUCTURE ET AMELIORATION PARCELLAIRE

1. Révision des Antécédents relatifs aux 3.600 Hectares estimés du Projet
2. Antécédents et Plan 1:2000 qui concernent le Projet
3. Délimitation des Quatre Noyaux
4. Reformulation des Sous-Projets A et B (Document de discussion)
5. Manuel de Construction des Canaux pour l'Irrigation Parcelleaire
6. Le Service de Mécanique de l'ODVA - Organisation et Procédures de Contrôle
7. Recommandations Finales pour une Meilleure Organisation

Liste No. 2

8. Recommandations pour l'Utilisation des Locaux de l'Atelier
9. Instructions pour l'Utilisation du Camion de Combustible, Lubrifiants et Graisse
10. Spécifications pour le Camion-Atelier destiné à l'Entretien des Machines au Chantier
11. Organisation et Contrôle de la Section de Pièces de Rechange pour l'ODVA
12. Spécifications pour le Camion de Transport de Combustibles et Graisse
- 13.. Rapport Final

B. EXTENSION AGRICOLE ET CREDIT AGRICOLE SUPERVISE

1. Diagnostic Préliminaire sur les Problèmes d'Irrigation et de Drainage dans l'Aire du Projet
2. Diagnostic Préliminaire sur les Conditions Agro-Economiques dans l'Aire des Quatre Noyaux
3. Diagnostic Préliminaire sur la Propriété et la Superficie des Parcelles dans l'Aire des Quatre Noyaux
4. Enquête sur la Technologie Agricole dans l'Aire du Projet (400 premiers hectares)
5. Reformulation du Sous-Projet C (Document de discussion)
6. Documents de base concernant le Programme des Sols Agricoles de la Vallée
7. Rapport Préliminaire sur la Recherche Agricole Réalisée dans la Vallée - La Mission de Taiwan



Liste No. 2

8. Programme d'Expérimentation Agricole
9. Programme de Production de Semences
10. Premier Séminaire pour la Formation Paysanne - Document Final (Edition en créole)
11. Une Approche Théorique et Pratique sur l'Assistance Technique Agricole (Une Application au Projet ODVA/BID)
12. Guide Général de Travail pour: L'Assistance Technique, le Crédit Agricole et l'Organisation Paysanne
13. Principaux Aspects de la Technologie du Riz dans la Vallée de l'Artibonite

C. CADASTRE RURAL

1. Considérations de Base relatives à un Programme de Levé et d'Entretien du Cadastre Rural dans la Vallée de l'Artibonite
2. II Rapport de Consultation sur le Programme de Cadastre de la Vallée de l'Artibonite
3. III Rapport de Consultation sur le Programme de Cadastre de la Vallée de l'Artibonite
4. Cadastre et Développement
5. IV Rapport de Consultation sur le Programme de Cadastre de la Vallée de l'Artibonite

III. PLAN GENERAL DE DEVELOPPEMENT ET SECONDE ETAPE

DOCUMENT DE BASE CONCERNANT L'ACCOMPLISSEMENT DU PLAN DE TRAVAIL POUR L'ELABORATION DU "PLAN

5
Liste No. 2

GENERAL DE DEVELOPPEMENT DE TOUTE LA VALLEE DE L'ARTIBONITE" ET LES "ETUDES DE FACTIBILITE DE LA II ETAPE"

1. Antécédents concernant le Plan de Travail pour l'Elaboration du Plan Général de Développement de toute la Vallée de l'Artibonite et des Etudes de Factibilité de la II Etape
2. Schéma du Plan Général de Développement de la Vallée de l'Artibonite
3. Encadrement Théorique du Plan Général de Développement de la Vallée de l'Artibonite
4. Propositions concernant l'Elaboration du Plan Général de Développement et les Etudes de Factibilité de la II Etape
 - a. Programme de Travail concernant l'élaboration du Plan Général de Développement et les Etudes de Factibilité de la II Etape
 - b. Réalisation de l'Enquête Agro-socio-économique de la Vallée - Idées de Base
 - c. Schéma pour la Définition des politiques de l'ODVA concernant le Développement de la Vallée de l'Artibonite
 - d. Termes de Référence des Spécialistes chargés du Programme
 - e. Chronogrammes

IV. AUTRES DOCUMENTS SPECIAUX

1. Programme d'Acquisition d'Equipements Lourds pour l'ODVA (Rapport de Consultation)
2. Conditions Techniques pour le Levé Aérophotographique de la Vallée de l'Artibonite (Rapport de Consultation)



Liste No. 2

3. Programme de Constructions (Rapport de Consultation)
4. Cahier de Conditions - Appel d'Offres International No. 1
Acquisition d'Equipements Lourds pour l'ODVA
5. Cahier de Conditions - Appel d'Offres International No. 2
Levé Aériophotographique de la Vallée de l'Artibonite
6. Cahier de Conditions - Appel d'Offres International No. 3
Acquisition de Véhicules pour le Projet ODVA/BID
7. Cahier de Conditions - Appel d'Offres International No. 4
Programme de Constructions

V. RAPPORTS PERIODIQUES SUR LE PROGRES DU PLAN GENERAL DE TRAVAIL IICA/ODVA

1. Rapport Préliminaire (1 à 31.III.1978)
2. Rapport No. 2 (1.IV - 30.VI.1978)
3. Rapport No. 3 (1.VII - 31.XII.1978)
4. Rapport No. 4 (1.I - 31.III.1979)
5. Rapport No. 5 (1.IV - 30.VI.1979)
6. Rapport No. 6 (1.VII - 30.IX.1979)
7. Rapport No. 7 (1.X - 31.XII.1979)
8. Rapport No. 8 (1.I - 30.IV.1980)



Liste No. 2

VI. PLAN DE TRAVAIL

1. Chronogramme Trimestriel de Travail
2. Chronogramme Général du Plan Général de Travail IICA/ODVA (30.VI.1978)
3. Programmation Générale d'août 1979 à mars 1982 (Document de Travail)



Liste No. 3

LISTE DES RAPPORTS PERIODIQUES

No.	Période
1	1er au 31 mars 1978
2	1er avril au 30 juin 1978
3	1er juillet au 31 décembre 1978
4	1er janvier au 31 mars 1979
5	1er avril au 30 juin 1979
6	1er juillet au 30 septembre 1979
7	1er octobre au 31 décembre 1979
8	1er janvier au 30 avril 1980







